Brookfield Renewable Partners L.P.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU PREMIER TRIMESTRE DE 2021

Brookfield

NOS ACTIVITÉS

Nous investissons directement dans des actifs d'énergie renouvelable, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentrepreneurs ou d'autres ententes. Notre portefeuille d'actifs, qui regroupe une puissance totale de 20 600 mégawatts (« MW ») et une production moyenne à long terme (« MLT ») annualisée d'environ 59 800 gigawattheures (« GWh »), auquel s'ajoute un portefeuille de projets de développement de plus de 27 000 MW, nous permet de nous tailler une place parmi les plus importantes sociétés ouvertes d'énergie renouvelable au monde. Nous comptons sur notre vaste expérience en matière d'exploitation pour maintenir et accroître la valeur de nos actifs, faire croître les flux de trésorerie annuellement et cultiver des relations positives avec les parties prenantes locales. Le tableau suivant présente notre portefeuille au 31 mars 2021 :

	Réseaux hydrographiques	Centrales	Puissance (MW)	MLT[1] (GWh)	Capacité d'accumulation (GWh)
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis[2]	31	141	3 168	13 503	2 543
Canada	18	29	1 098	3 656	1 261
	49	170	4 266	17 159	3 804
Colombie	7	8	2 772	14 755	3 703
Brésil	27	44	946	4 924	—
	83	222	7 984	36 838	7 507
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis[3, 4]	—	30	2 920	8 674	—
Canada	—	4	483	1 437	—
	—	34	3 403	10 111	—
Europe[5]	—	57	1 264	2 940	—
Brésil	—	19	457	1 950	—
Asie	—	9	660	1 650	—
	—	119	5 784	16 651	—
Énergie solaire – Services publics[6]	—	84	2 177	4 606	—
Transition énergétique					
Production décentralisée[7]	—	5 517	1 301	1 751	—
Accumulation et divers[8]	2	10	3 392	—	5 240
	2	5 527	4 693	1 751	5 240
	85	5 952	20 638	59 846	12 747

1) La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 31 mars 2021, en tenant compte de toutes nos installations sur une base consolidée et annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales d'accumulation par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

2) Comprend une centrale de stockage à batteries en Amérique du Nord (20 MW).

3) Comprend quatre centrales solaires (391 MW) aux États-Unis qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.

4) Comprend une centrale de stockage à batteries en Amérique du Nord (10 MW).

5) Comprend 14 centrales éoliennes (263 MW) en Europe qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.

6) Comprend trois centrales d'énergie solaire (19 MW) en Asie qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.

7) Comprend neuf centrales à piles à combustible en Amérique du Nord (10 MW).

8) Comprend les centrales d'accumulation par pompage en Amérique du Nord (600 MW) et en Europe (2 088 MW), quatre centrales alimentées à la biomasse au Brésil (175 MW), une centrale de cogénération en Colombie (300 MW), une centrale de cogénération en Amérique du Nord (105 MW) et une centrale de cogénération en Europe (124 MW).

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme annualisée de notre portefeuille sur une base **consolidée** et trimestrielle au 31 mars 2021 :

PRODUCTION (GWh)[1]	T1	T2	T3	T4	Total
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis	3 794	3 918	2 525	3 266	13 503
Canada	841	1 064	873	878	3 656
	4 635	4 982	3 398	4 144	17 159
Colombie	3 376	3 681	3 567	4 131	14 755
Brésil	1 215	1 228	1 241	1 240	4 924
	9 226	9 891	8 206	9 515	36 838
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis[2]	2 236	2 442	1 882	2 114	8 674
Canada	400	345	273	419	1 437
	2 636	2 787	2 155	2 533	10 111
Europe[3]	887	641	570	842	2 940
Brésil	371	494	606	479	1 950
Asie	368	439	454	389	1 650
	4 262	4 361	3 785	4 243	16 651
Énergie solaire – Services publics[4]	966	1 337	1 400	893	4 596
Transition énergétique	346	544	530	341	1 761
Total	14 800	16 133	13 921	14 992	59 846

1) La MLT est calculée sur une base consolidée, y compris les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, et sur une base annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour notre secteur accumulation et divers, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

2) Comprend quatre centrales éoliennes (391 MW) aux États-Unis qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.

3) Comprend 14 centrales éoliennes (263 MW) en Europe qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.

4) Comprend trois centrales solaires (19 MW) en Asie qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme annualisée de notre portefeuille au **prorata** et pour chaque trimestre au 31 mars 2021 :

PRODUCTION (GWh)[1]	T1	T2	T3	T4	Total
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis	2 614	2 805	1 819	2 293	9 531
Canada	619	775	624	619	2 637
	3 233	3 580	2 443	2 912	12 168
Colombie	813	887	859	995	3 554
Brésil	988	998	1 009	1 009	4 004
	5 034	5 465	4 311	4 916	19 726
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis[2]	1 060	1 118	860	1 011	4 049
Canada	376	328	261	394	1 359
	1 436	1 446	1 121	1 405	5 408
Europe[3]	388	289	245	359	1 281
Brésil	126	168	210	165	669
Asie	99	118	121	104	442
	2 049	2 021	1 697	2 033	7 800
Énergie solaire – Services publics[4]	373	620	650	334	1 977
Transition énergétique	170	268	262	167	867
Total	7 626	8 374	6 920	7 450	30 370

1) La MLT est calculée au prorata et sur une base annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour notre secteur accumulation et divers, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».
2) Comprend quatre centrales éoliennes (391 MW) aux États-Unis qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.
3) Comprend 14 centrales éoliennes (263 MW) en Europe qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.
4) Comprend trois centrales solaires (19 MW) en Asie qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.

Énoncé concernant les énoncés prospectifs et les mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport intermédiaire renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Nous pouvons formuler de tels énoncés dans le présent rapport intermédiaire et dans d'autres documents déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada. Se reporter à la « PARTIE 9 – Mise en garde ». Dans le présent rapport intermédiaire, nous utilisons des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la « PARTIE 9 – Mise en garde ». Le présent rapport intermédiaire, notre formulaire 20-F et de l'information supplémentaire déposés auprès de la SEC et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse https://bep.brookfield.com, ainsi que sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, et sur le site Web de SEDAR, à l'adresse (www.sedar.com).

Lettre aux porteurs de parts

Nous affichons de bons résultats pour le trimestre et continuons à accorder la priorité à l'acquisition d'actifs de qualité à des prix avantageux, à l'accroissement des flux de trésorerie soutenus par nos capacités d'exploitation et au maintien d'un solide bilan afin d'atteindre notre objectif de rendement à long terme total de 12 % à 15 % par part pour nos investisseurs.

Les conditions sont de plus en plus favorables pour les énergies renouvelables à mesure que les gouvernements et les entreprises autour du globe accentuent leurs efforts de décarbonation. Chaque trimestre qui passe, les gouvernements s'engagent à atteindre des cibles plus ambitieuses de réduction des émissions et les chefs d'entreprise adoptent des plans pour amorcer la transition de leur entreprise vers la carboneutralité. Au cours des dernières semaines, les États-Unis, l'Union européenne, le Canada et le Japon ont chacun annoncé leur plan visant à réduire leurs émissions de moitié d'ici 2030, tandis que le Royaume-Uni s'engageait plutôt à une réduction de près de 80 % d'ici 2035. Il faudra des capitaux considérables pour mettre en œuvre ces plans ainsi qu'une expertise d'exploitation pour élaborer et mettre en place des solutions durables.

Au fil de cette évolution, les occasions de croissance devraient favoriser davantage les investisseurs disposant d'une plateforme mondiale et de capacités de développement. Nous sommes donc bien placés pour contribuer à l'expansion accélérée des énergies renouvelables, et notre expertise en commercialisation de l'électricité nous permet d'approvisionner en énergie verte les entreprises de tous les secteurs économiques. De plus, notre taille et notre maîtrise des principales technologies d'énergies renouvelables nous permettent d'avoir accès à un plus grand nombre d'occasions d'envergure intéressantes pour aider les entreprises à délaisser les sources de production existantes et à amorcer la transition vers des sources plus écologiques à mesure que les services publics et les producteurs d'électricité entament un processus de décarbonation pour les décennies à venir. À long terme, nous demeurons déterminés à participer à la croissance des énergies éolienne et solaire tout en répondant à la demande accrue de solutions de décarbonation et de transition énergétique.

Ce trimestre, nous avons notamment :

- dégagé des fonds provenant des activités de 242 millions $, ou 0,38 $ par part, soit une augmentation de 21 % par part sur une base normalisée par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent;
- poursuivi la construction d'actifs d'environ 6 000 mégawatts, obtenu des permis pour des projets au stade avancé et ajouté près de 4 500 mégawatts à notre portefeuille de projets de développement;
- investi ou convenu d'investir des capitaux propres de 1,6 milliard $ (montant net de près de 410 millions $ pour Énergie Brookfield) dans diverses transactions aux États-Unis, en Europe et en Inde, y compris des projets éoliens terrestres et en mer, des projets solaires commerciaux ainsi que des actifs de production décentralisée;
- émis des billets subordonnés perpétuels verts d'une valeur de 350 millions $ à un taux fixe de 4,625 %. Notre bilan demeure robuste grâce à des liquidités disponibles atteignant près de 3,4 milliards $ et au fait qu'aucune dette importante ne vient à échéance à très court terme;
- mobilisé plus de 850 millions $ (montant net d'environ 410 millions $ pour Énergie Brookfield) tirés des mesures de recyclage d'actifs, dont la vente de portefeuilles éoliens terrestres arrivés à maturité en Irlande et aux États-Unis à des valeurs attrayantes qui a représenté un rendement d'environ le double de notre capital investi.

Le point sur les initiatives de croissance

Alors que les occasions d'investir dans les énergies renouvelables et la décarbonation se multiplient, nous maintenons une approche axée sur la valeur pour accroître nos activités. Nous demeurons concentrés sur des occasions arrimées à nos forces en dégageant de la valeur de nos investissements, en tirant avantage de nos capacités d'exploitation pour accroître les flux de trésorerie et en déployant des capitaux supplémentaires assortis de rendements attrayants qui contribueront à faire croître nos activités au fil du temps. C'est selon cette démarche que nous avons réalisé dernièrement un certain nombre de transactions.

Au cours des dernières années, nous avons observé le secteur de l'énergie éolienne en mer, sans toutefois y investir. Notre confiance en cette technologie s'est bâtie au fil de son développement et en raison de sa maturité. Nous avons conclu notre premier investissement dans ce secteur ce trimestre, en faisant l'acquisition d'un portefeuille de projets visant la construction, au cours des prochaines années, d'actifs totalisant 3 gigawatts adossés à des contrats attrayants. Après un premier investissement en 2017, nous poursuivons l'expansion de nos activités en Inde, l'un des marchés d'énergie renouvelable les plus importants au monde et celui qui connaît la plus forte croissance. En raison de la croissance de nos capacités dans cette région du monde, nous avons désormais régulièrement accès à des occasions qui nous permettent d'agrandir progressivement notre plateforme selon des rendements intéressants.

Dernièrement, nous avons conclu ou clôturé les transactions suivantes :

- Shepherds Flat – parc éolien en Oregon de 845 mégawatts qui présente l'une des plus grandes occasions de rééquipement au monde. Une fois réalisée, nous nous attendons à une augmentation d'environ 25 % de la production totale. Les activités de rééquipement avancent bien et nous continuons à bâtir le portefeuille de projets de développement de 400 mégawatts qui faisait partie de la transaction.
- Participation dans Polenergia – entreprise d'énergie renouvelable d'envergure en Europe comportant une participation dans un portefeuille de projets de développement éoliens en mer de 3 gigawatts. Nous croyons que Polenergia offre d'énormes perspectives de croissance et que nous sommes bien placés pour soutenir ses activités à titre de partenaire d'exploitation et bailleur de fonds.
- Exelon Distributed Generation (DG) – entreprise de production décentralisée d'une capacité d'exploitation de 360 mégawatts, présentant une capacité en développement additionnelle de plus de 700 mégawatts. Nous détenons dorénavant l'un des chefs de file de la production décentralisée aux États-Unis, comptant des capacités étendues en matière d'exploitation, de développement et de création, et un portefeuille d'une puissance de près de 2 000 mégawatts qui dégage des flux de trésorerie contractuels de qualité supérieure provenant de régions et de clients diversifiés.
- Projet d'énergie solaire en Inde – grâce à une relation établie lors de l'acquisition d'un portefeuille de prêts d'une société financière non bancaire à la fin de 2020, nous avons conclu une entente qui nous confère le droit de faire l'acquisition d'un projet d'énergie solaire prêt pour la construction de 450 mégawatts d'un des plus grands promoteurs en Inde. Le projet devrait être mis en service d'ici la fin de l'année et est assorti de conventions d'achat d'électricité d'une durée de 25 ans conclues avec une société d'État de services publics de qualité supérieure. Nous devrions investir des capitaux propres de 70 millions $ (montant net de 20 millions $ pour Énergie Brookfield) dans ce projet et ciblons des rendements de plus de 20 %.

Conclusion de contrats

Nous pensons que, à l'avenir, la tendance mondiale à la décarbonation va continuer de s'accélérer pour s'étendre à tous les secteurs, ce qui favorisera le recours à ces technologies renouvelables, l'électrification des industries et des transports et le remplacement des processus à forte intensité carbonique par des méthodes de production plus écologiques. La très forte demande d'électricité verte a changé la dynamique de l'industrie à l'avantage des entreprises offrant des solutions qui se démarquent et ont la capacité de répondre aux besoins continuels de grande quantité d'électricité verte ou en fonction du profil de consommation unique des clients.

Notre diversité de secteurs régionaux et technologiques, y compris la charge de base de production d'hydroélectricité sur commande, nous positionne bien pour tirer parti de cette tendance. De plus, notre grande expérience dans la négociation de contrats nous permet d'acquérir, à des rendements attrayants et sans trop de concurrence, des projets qui ne sont pas entièrement visés par contrat et de les développer. Nous tirons parti de nos capacités contractantes à l'échelle mondiale pour passer des contrats à long terme avec des contreparties de première qualité, ce qui accroît les produits futurs d'un projet, en atténue les risques et permet de dégager des rendements intéressants sur notre capital tout en assurant une solide protection. Nous y voyons donc une occasion pour accélérer les travaux de notre portefeuille de projets de développement totalisant 27 000 mégawatts.

Grâce à nos relations étroites avec nos clients, nous produisons sur commande de l'énergie propre pour plus de 700 clients solvables à l'échelle mondiale. Au cours du dernier trimestre, nous avons conclu 29 conventions visant la production d'environ 2 300 GWh d'énergie renouvelable avec des acheteurs provenant des principales industries, dont certains sont parmi les plus importantes contreparties au monde au chapitre de la capitalisation boursière.

Voici quelques faits saillants survenus au cours des derniers mois :

- Technologie – nous tirons parti de notre plateforme mondiale et de nos relations avec de grandes sociétés technologiques internationales, grâce auxquelles nous avons conclu une entente pour soutenir le développement d'actifs d'énergie solaire totalisant près de 100 mégawatts dans le nord-est des États-Unis.
- Secteur industriel et manufacturier – nous avons conclu des conventions visant à fournir de l'électricité verte à des chefs de file du secteur industriel et manufacturier, y compris une solution personnalisée pour un important fabricant américain qui permet de regrouper une convention d'achat d'électricité à long terme portant sur un projet nouvellement construit avec une convention de vente au détail carboneutre.
- Énergie – nous avons conclu des conventions visant à fournir de l'électricité verte à plusieurs acteurs internationaux dans le secteur de l'énergie, y compris des multinationales ainsi qu'une société du secteur de l'hydrogène dans le cadre de son projet de centrale de production d'hydrogène écologique d'envergure industrielle, une première en Amérique du Nord.
- Services publics – nous avons conclu des conventions d'achat d'électricité visant à approvisionner en énergie décarbonée des services publics du monde entier, notamment en Espagne pour soutenir la construction d'une centrale solaire de 150 mégawatts.
- Immobilier – nous avons conclu une convention d'énergie avec JPMorgan Chase visant à approvisionner en électricité renouvelable propre plus de 500 de ses activités immobilières dans l'État de New York à partir de nos centrales hydroélectriques situées dans cet État.

Résultats d'exploitation

Au premier trimestre, nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 242 millions $, ou 0,38 $ par part, traduisant un rendement solide, nos activités ayant tiré parti de la grande disponibilité des actifs ainsi que des initiatives de croissance et d'efficacité. Sur une base normalisée, notre résultat par part a augmenté de 21 % par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Grâce à notre portefeuille d'actifs en exploitation de plus en plus diversifié, au risque de concentration des contreparties limité et au profil de conventions à long terme, nos flux de trésorerie demeurent solides. La production du trimestre a été légèrement inférieure à la moyenne à long terme, surtout en raison du temps plus sec dans l'État de New York, mais comme nous nous attendons à ce genre de variabilité, nous gérons nos activités sur un horizon à long terme. En outre, nous poursuivons activement la diversification de nos activités, ce qui permet d'atténuer de plus en plus le risque d'exposition à une seule ressource ou contrepartie ou à un seul marché et décroît la variabilité au fil du temps.

Au cours du trimestre, les fonds provenant des activités générés par notre secteur hydroélectricité se sont établis à 170 millions $. Dans l'ensemble de ce portefeuille, nous continuons à nous concentrer sur les contrats qui valorisent le caractère unique en son genre de notre parc d'actifs en tant que producteur d'électricité propre sur commande et de services auxiliaires.

Nos secteurs énergie éolienne et énergie solaire ont dégagé des fonds provenant des activités totalisant 158 millions $, grâce aux produits stables tirés des actifs de ces secteurs, à la diversification de notre parc d'actifs et aux flux de trésorerie provenant en grande partie des conventions d'achat d'électricité à long terme. Les conditions hivernales ont été très rigoureuses au cours du trimestre, tout particulièrement au Texas. Ces conditions n'ont toutefois pas eu d'incidence importante sur nos résultats financiers, nos capacités d'exploitation et de commercialisation de l'électricité ayant bien atténué le risque. Nous sommes fiers du travail accompli par nos équipes en ces temps difficiles, assurant à la fois la sécurité des employés et le maintien de nos activités.

Pour le trimestre, les fonds provenant des activités de notre secteur transition énergétique se sont élevés à 33 millions $, notre portefeuille continuant à croître alors que nous aidons nos partenaires commerciaux et industriels à atteindre leurs objectifs de décarbonation et leur fournissons des services auxiliaires essentiels permettant de stabiliser les réseaux ainsi qu'une capacité supplémentaire pour pallier l'intermittence croissante des réseaux d'électricité plus écologiques.

État de la situation financière et liquidités

Notre situation financière demeure solide. Nos liquidités disponibles s'élèvent à environ 3,4 milliards $, notre bilan de première qualité ne comprend aucune échéance importante à très court terme et approximativement 90 % de nos financements sont sans recours envers Énergie Brookfield.

Nous avons continué à tirer parti du contexte de faibles taux d'intérêt pour réaliser des financements de première qualité totalisant 3,1 milliards $, y compris l'émission de titres subordonnés perpétuels verts d'un montant en capital de 350 millions $ portant intérêt à un taux fixe de 4,625 %. Ces titres sont comptabilisés et évalués de la même façon que nos parts de société en commandite.

Par ailleurs, nous poursuivons la mise en œuvre de notre stratégie de recyclage des capitaux en vendant des actifs secondaires ou sans risque arrivés à maturité à des acheteurs dont le coût du capital est plus bas, pour réinvestir le produit de la vente dans des occasions à rendement plus élevé. Le produit tiré de ces transactions sera affecté au financement d'occasions de croissance mises en œuvre au cours du trimestre ainsi qu'à la croissance future de notre solide portefeuille.

En avril, nous avons convenu de vendre les derniers actifs en exploitation et développement de notre portefeuille en Irlande de 360 mégawatts, ainsi que des actifs éoliens en Écosse prêts à construire totalisant environ 270 mégawatts, pour une contrepartie totale d'environ 450 millions $ (montant net d'environ 250 millions $ pour Énergie Brookfield). Nous avons pénétré le marché européen des énergies renouvelables en 2014 avec l'acquisition du portefeuille irlandais d'énergie éolienne de Bord Gáis auprès d'une société d'État de services publics dont la capacité éolienne en exploitation s'élevait à environ 300 mégawatts. Depuis que nous en sommes propriétaires, nous avons fait croître la capacité du portefeuille à plus de 700 mégawatts en mettant en service les actifs en développement, et avons étendu le portefeuille d'actifs en développement à environ 1 000 mégawatts. Conformément à notre stratégie de pénétration de nouveaux marchés, nous avons utilisé cet investissement comme tremplin pour faire croître nos activités partout en Europe, en faisant notamment l'acquisition en Écosse, en 2015, d'un portefeuille d'actifs en développement.

Nous avons aujourd'hui élargi nos capacités en Europe, pour devenir une plateforme entièrement intégrée, affichant des capacités contractantes, d'exploitation et de croissance d'envergure auprès d'entreprises. À la clôture de la transaction, nous compterons plus de 300 employés dans la région ainsi que des actifs en exploitation et en développement de plus de 10 000 mégawatts. Dans le cadre de cette transaction, nous avons vendu notre premier investissement en Irlande composé d'actifs en exploitation de 375 mégawatts. Au total, nous avons atteint un rendement annuel composé de plus de 15 % sur cet investissement. La clôture de ces transactions devrait se faire au deuxième trimestre, sous réserve des conditions de clôture habituelles.

Nous avons également passé une entente visant la vente d'actifs éoliens de 390 mégawatts situés principalement en Californie, d'une valeur d'environ 370 millions $ (montant net d'environ 160 millions $ pour Énergie Brookfield), soit un rendement équivalant à plus du double du capital investi. Depuis que nous en sommes propriétaires, les centrales sont en grande partie sans risque grâce à la réalisation de notre plan d'affaires, qui comprenait le développement de plusieurs de ces actifs, l'établissement à long terme d'une stabilité des produits, la réduction des coûts d'exploitation et d'entretien ainsi que l'optimisation de la structure du capital. La clôture de cette transaction devrait se faire au troisième trimestre, sous réserve des conditions de clôture habituelles.

Perspectives

À plus long terme, nous continuons de nous concentrer sur la croissance de nos activités et sur la réalisation de nos priorités opérationnelles de première importance, notamment le maintien d'un bilan solide, la préservation de l'accès à diverses sources de capitaux et l'augmentation de la valeur grâce à l'amélioration des flux de trésorerie de notre portefeuille existant.

Nous sommes convaincus que l'envergure de notre société, notre feuille de route éprouvée et nos capacités à l'échelle mondiale nous procurent une place de choix pour collaborer avec les gouvernements et les entreprises du monde entier et les aider à rendre les réseaux d'électricité plus verts. Nous croyons que nos perspectives de croissance n'ont jamais été aussi intéressantes, et nous nous réjouissons à l'idée de pouvoir saisir de nouvelles occasions qui nous permettront de fournir les capitaux et les solutions nécessaires pour faire avancer la décarbonation.

Comme toujours, nous sommes déterminés à atteindre nos cibles de rendement total à long terme. Au nom du conseil d'administration et de la direction d'Énergie Brookfield, nous tenons à remercier tous nos porteurs de parts et actionnaires pour leur soutien indéfectible.

Cordialement,
Le chef de la direction,

Connor Teskey
Le 4 mai 2021

NOS FORCES CONCURRENTIELLES

Brookfield Renewable Partners L.P. (collectivement avec ses entités contrôlées « Énergie Brookfield ») est une société d'envergure mondiale qui détient et exploite des actifs de production d'énergie renouvelable diversifiés employant différentes technologies.

Notre modèle d'affaires consiste à mettre à profit notre présence mondiale pour acquérir des actifs de production d'énergie renouvelable de grande qualité en deçà de leur valeur intrinsèque, puis à les mettre en valeur, à financer ces acquisitions à long terme et à faible risque grâce à du financement de première qualité selon une stratégie de financement prudente, pour ensuite optimiser les flux de trésorerie en exerçant notre expertise en matière d'exploitation pour en accroître la valeur.

Une des plus importantes sociétés ouvertes au monde axées uniquement sur l'énergie renouvelable. Énergie Brookfield affiche de bons résultats depuis plus de 20 ans à titre d'exploitant et d'investisseur coté en Bourse dans le secteur des énergies renouvelables. Aujourd'hui, nous détenons un vaste portefeuille diversifié à l'échelle mondiale composé d'actifs dédiés aux énergies renouvelables reposant sur de multiples technologies. Ces actifs sont soutenus par environ 3 000 exploitants chevronnés. Énergie Brookfield investit directement dans des actifs de production d'énergie renouvelable, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentrepreneurs ou d'autres ententes. Notre portefeuille regroupe une puissance installée d'environ 20 600 MW largement répartie sur quatre continents, compte un portefeuille de projets de développement d'environ 27 000 MW et table sur une production moyenne à long terme annualisée au prorata d'approximativement 30 400 GWh.

Les graphiques ci-après présentent les produits au prorata[1].

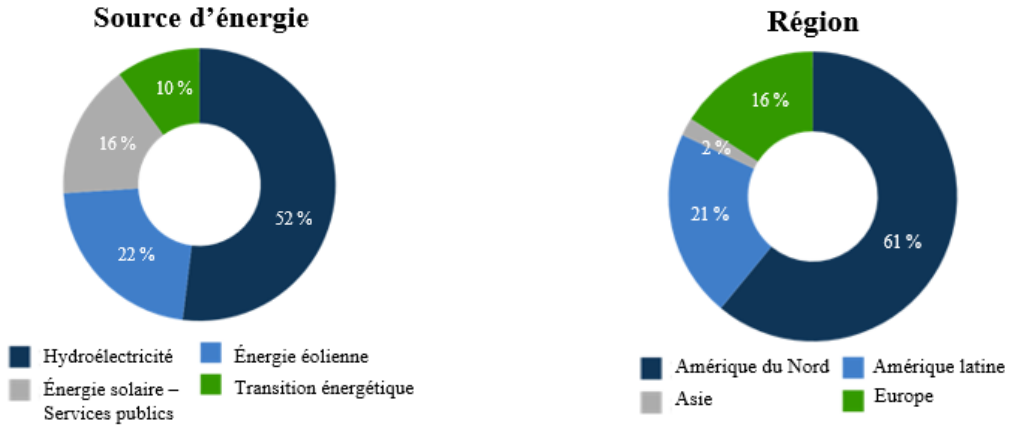

1) Les chiffres sont fondés sur les produits normalisés des douze derniers mois au prorata de la quote-part d'Énergie Brookfield.

Aider à l'accélération de la décarbonation des réseaux électriques. Les changements climatiques sont considérés comme l'un des enjeux les plus importants et urgents auxquels fait face l'économie mondiale, entraînant d'immenses risques pour la prospérité économique et sociale. Par conséquent, les gouvernements et les entreprises ont adopté des plans ambitieux visant à appuyer la transition vers une économie décarbonisée. Nous croyons que notre entreprise est bien positionnée pour offrir des solutions favorisant les placements soutenant la décarbonation et cette transition. Grâce à notre envergure et à notre capacité mondiale en matière d'exploitation, de développement et d'investissement, nous sommes en mesure de travailler de concert avec les gouvernements et les entreprises dans le but de rendre les réseaux d'électricité plus verts à l'échelle mondiale.

Flux de trésorerie stables, diversifiés et de grande qualité ayant une valeur à long terme attrayante pour les porteurs de parts de la société en commandite. Nous comptons maintenir des flux de trésorerie hautement stables et prévisibles, provenant d'un portefeuille diversifié d'actifs hydroélectriques, éoliens et solaires de longue durée et à faibles coûts d'exploitation qui vend de l'électricité aux termes de contrats à long terme à prix fixes, conclus avec des contreparties solvables. Environ 85 % de notre production au prorata de 2021 est visée par des contrats conclus avec contreparties de grande qualité, entre autres des organismes publics d'électricité, des services publics responsables de l'approvisionnement, des utilisateurs industriels ou de sociétés affiliées de Brookfield. Nos conventions d'achat d'électricité ont une durée résiduelle moyenne pondérée de 14 ans, au prorata, ce qui procure une stabilité à long terme des flux de trésorerie.

Profil financier solide et stratégie de financement prudente. Énergie Brookfield affiche un bilan robuste, ainsi qu'une note de crédit de première qualité solide et maintient l'accès à des marchés financiers à l'échelle mondiale pour veiller à la résilience des flux de trésorerie tout au long du cycle. Notre approche de financement consiste à avoir accès par l'intermédiaire de nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours, grevant des actifs précis, sans clauses financières restrictives. Environ 90 % de notre dette est cotée de première qualité ou atteint les seuils de première qualité. Notre ratio d'endettement d'entreprise est de 7 %, et environ 90 % de nos emprunts sont sans recours. Les emprunts de la société mère et les emprunts sans recours au prorata ont chacun une durée moyenne pondérée respectivement d'environ 13 ans et 10 ans, et ne comportent aucune échéance importante dans les cinq prochaines années. Environ 90 % de notre financement est à taux fixe, et seulement 4 % de notre dette en Amérique du Nord et en Europe est exposée à la variation des taux d'intérêt. Au 31 mars 2021, les liquidités disponibles se composaient de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'environ 3,4 milliards $, des placements dans des titres négociables et d'une tranche disponible des facilités de crédit.

La meilleure expertise en matière d'exploitation qui soit. Énergie Brookfield emploie environ 3 000 exécutants et plus de 140 experts en commercialisation de l'électricité partout autour du globe pour aider à optimiser la performance et maximiser le rendement de tous nos actifs. Notre expertise en matière d'exploitation et de gestion de centrales de production d'électricité s'étend sur plus de 120 ans et se compose d'importantes capacités en ce qui a trait à l'exploitation, au développement et à la commercialisation de l'électricité.

Bien positionnée pour la croissance des flux de trésorerie. Nous nous concentrons à stimuler la croissance des flux de trésorerie des activités en cours, entièrement financées par nos flux de trésorerie générés en interne, y compris l'inclusion dans nos contrats de clauses d'indexation en fonction de l'inflation, l'accroissement des marges grâce à l'augmentation des produits et à des initiatives de réduction des coûts ainsi que la mise sur pied de nos projets de développement exclusifs d'une puissance de plus de 27 000 MW qui dégageront des rendements supérieurs. Bien que nous ne comptions pas sur les acquisitions pour atteindre nos cibles de croissance, notre entreprise cherche à tirer parti des occasions de fusions et d'acquisitions intéressantes qui se présentent. Nous avons recours à une stratégie à contre-courant; notre échelle mondiale et nos capacités reposant sur de multiples technologies nous permettent de faire la rotation des capitaux là où il y a pénurie afin de réaliser des rendements solides ajustés au risque. Nous adoptons une approche rigoureuse quand nous investissons des capitaux dans des projets de développement et des acquisitions en privilégiant une protection contre le risque de perte de valeur et la préservation des capitaux. Depuis 2016, nous avons déployé des capitaux propres de plus de 5 milliards $ qui ont été soit investis dans les actifs ci-après, soit employés pour faire l'acquisition ou la mise en service de ceux-ci : des centrales hydroélectriques, éoliennes, solaires et d'accumulation d'une puissance totale d'environ 14 400 MW. Notre capacité d'acquérir et de développer des actifs est renforcée par nos équipes aguerries d'exploitation et de développement de projets autour du globe, notre relation stratégique avec Brookfield et notre profil de liquidité et de structure du capital. Nous avons fait, par le passé, l'acquisition et le développement d'actifs au moyen d'arrangements avec des investisseurs institutionnels dans des partenariats financés ou cofinancés par Brookfield et continuerons de le faire à l'avenir.

Profil de distribution attrayant. Nous prévoyons que notre stratégie générera des flux de trésorerie prévisibles et très stables assurant un profil de distribution durable. Nous ciblons une fourchette à long terme de taux de croissance des distributions se situant entre 5 % et 9 % par année.

Rapport de gestion
Trimestre clos le 31 mars 2021

Le présent rapport de gestion pour le trimestre clos le 31 mars 2021 a été préparé en date du 4 mai 2021. Sauf indication contraire, les termes « Énergie Brookfield », « nous », « notre » et « nos » et « notre société » désignent Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées. La société mère ultime d'Énergie Brookfield est Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield Asset Management »). Brookfield Asset Management et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield, sont appelées individuellement et collectivement « Brookfield » dans le présent rapport de gestion.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A de BEPC (les « actions échangeables de BEPC ») de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC ») détenues par le public et par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») détenues dans Brookfield Renewable Partners L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield détenue par Brookfield, et la participation de commandité (la « participation de commandité ») dans BRELP détenue par Brookfield. Les porteurs de parts de société en commandite, de parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité et d'actions échangeables de BEPC sont désignés collectivement les « porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité et les actions échangeables de BEPC sont désignées collectivement les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards. Se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

Les états financiers d'Énergie Brookfield ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), selon lesquelles il faut faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif et sur les informations relatives aux passifs éventuels présentés à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « $ », « $ CA », « € », « R$ », « £ » et « COP » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, au réal, à la livre sterling et au peso colombien. Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont libellés en dollars américains.

Une description de l'information sur l'exploitation et des informations sectorielles ainsi que les mesures financières non conformes aux IFRS que nous utilisons pour expliquer nos résultats financiers se trouvent à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Un rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS avec les mesures financières selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ». Le présent rapport de gestion renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Pour la mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs et des mesures non conformes aux IFRS, se reporter à la « PARTIE 9 – Mise en garde ». Notre rapport annuel et l'information supplémentaire déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web (https://bep.brookfield.com) ainsi que sur le site Web de la SEC (www.sec.gov/edgar.shtml) et celui de SEDAR (www.sedar.com).

Présentation du rapport de gestion

Partie 1 – Faits saillants du premier trimestre de 2021 12

Partie 2 – Revue du rendement financier selon des données consolidées 15

Partie 3 – Informations financières consolidées supplémentaires 16

Résumé des états consolidés de la situation financière 16
Transactions entre parties liées 17
Capitaux propres 18

Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata 19

Résultats au prorata pour les trimestres clos les 31 mars 19
Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS 25
Profil des contrats 28

Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement 29

Structure du capital et liquidités disponibles 29
Emprunts 31

Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement (suite)

Dépenses d'investissement 32
Tableaux consolidés des flux de trésorerie 33
Actions et parts en circulation 35
Dividendes et distributions 36

Obligations contractuelles 36
Informations financières supplémentaires relatives aux garants 36
Accords hors état de la situation financière 37

Partie 6 – Principales informations trimestrielles 38

Sommaire des résultats trimestriels historiques 38

Partie 7 – Estimations critiques, méthodes comptables et contrôles internes 39

Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement 41

Partie 9 – Mise en garde 46

PARTIE 1 – FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2021

	Trimestres clos les 31 mars	
	2021	2020
Information sur l'exploitation		
Puissance (MW)	**20 638**	19 272
Production totale (GWh)		
Production moyenne à long terme	**14 099**	14 151
Production réelle	**13 828**	14 264
Production au prorata (GWh)		
Production moyenne à long terme	**7 602**	6 717
Production réelle	**7 375**	7 164
Produits moyens ($ par MWh)	**87**	76
Informations financières choisies		
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	**(133) $**	20 $
Résultat de base par part de société en commandite[1]	**(0,24)**	0,01
BAIIA ajusté consolidé[2]	**686**	761
BAIIA ajusté au prorata[2]	**489**	391
Fonds provenant des activités[2]	**242**	217
Fonds provenant des activités par part[2, 3]	**0,38**	0,37
Distribution par part de société en commandite	**0,30**	0,29

1) Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, le nombre total moyen de parts de société en commandite s'est établi à 274,8 millions (268,5 millions en 2020).

2) Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « PARTIE 9 – Mise en garde ».

3) Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 645,5 millions (583,7 millions en 2020), ce qui comprend nos parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables ainsi que les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité.

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	**31 mars 2021**	31 décembre 2020
Situation de trésorerie et sources de financement		
Liquidités disponibles	**3 376 $**	3 270 $
Ratio d'endettement – entreprise	**7 %**	6 %
Ratio d'endettement – consolidé	**29 %**	27 %
Emprunts sans recours d'Énergie Brookfield	**89 %**	88 %
Exposition aux dettes à taux d'intérêt variables au prorata[1]	**4 %**	4 %
Emprunts de la société mère		
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette	**13 ans**	14 ans
Taux d'intérêt moyen	**3,9 %**	3,9 %
Emprunts sans recours au prorata		
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette	**10 ans**	11 ans
Taux d'intérêt moyen	**3,9 %**	4,0 %

1) Compte non tenu de l'exposition aux dettes à taux d'intérêt variables de 4 % (5 % en 2020) contractées dans certaines régions autres que l'Amérique du Nord et l'Europe en raison des coûts connexes élevés qu'entraîne la couverture dans ces régions.

Exploitation

Les fonds provenant des activités se sont établis à 242 millions $, ou 0,38 $ par part, ce qui représente une augmentation de 3 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent soutenue par :

- l'apport provenant de la croissance, principalement du fait du regroupement avec TerraForm Power;
- les prix réalisés plus élevés particulièrement au Canada, au Brésil et en Colombie grâce à l'indexation sur l'inflation et à nos initiatives commerciales de négociation de contrats;
- les marges plus élevées découlant des mesures de réduction des coûts;
- le tout contrebalancé en partie par la production favorable au trimestre correspondant de l'exercice précédent, qui a été supérieure à la moyenne et concentrée dans les marchés où les prix sont élevés.

Compte tenu de la charge d'amortissement et des charges sans effet de trésorerie non récurrentes, la perte nette attribuable aux porteurs de parts s'est élevée à 133 millions $, ou 0,24 $ par part de société en commandite, pour le trimestre clos le 31 mars 2021.

Nous avons maintenu notre attention sur le profil des contrats et nos relations étroites avec nos clients, ce qui nous a permis de réaliser au cours du dernier trimestre :

- la conclusion de 29 conventions visant la production annuelle d'environ 2 300 GWh à partir d'énergie renouvelable avec des acheteurs institutionnels exerçant leurs activités dans l'ensemble des principaux secteurs à l'échelle mondiale.

Situation de trésorerie et sources de financement

Nous avons su maintenir des liquidités importantes et un bilan solide :

- Nous avons amélioré notre situation de trésorerie, le total de nos liquidités disponibles ayant atteint 3,4 milliards $ et aucune dette importante ne venant à échéance dans les cinq prochains exercices et seulement 4 % de notre dette étant exposée à des taux variables.
- Nous avons tiré profit du contexte de faibles taux d'intérêt et obtenu des liquidités de divers leviers de financement en réalisant des financements de première qualité d'environ 3,1 milliards $:
    - nous avons obtenu des financements sans recours totalisant 600 millions $ au cours du trimestre;
    - nous avons prolongé de deux ans, soit jusqu'en juin 2026, les facilités de crédit de la société mère, relevé leur plafond de 225 millions $ et étendu la tarification incitative à l'ensemble des facilités;
    - après la clôture du trimestre, nous avons réalisé notre première émission de billets subordonnés perpétuels verts d'une valeur de 350 millions $ à un taux fixe de 4,625 %.
- Nous avons conclu, depuis le début de l'exercice, des conventions de vente qui devraient générer un produit de plus de 850 millions $ (montant net de 410 millions $ pour Énergie Brookfield) découlant des mesures de recyclage de capitaux, y compris la vente de portefeuilles éoliens terrestres arrivés à maturité situés en Irlande et aux États-Unis, ce qui représente un rendement global équivalent à environ le double du capital investi.

Croissance et développement

De concert avec nos partenaires institutionnels, nous avons conclu les acquisitions suivantes :

- une entreprise de production décentralisée regroupant des actifs en exploitation d'une puissance de 360 MW sur près de 600 endroits et des actifs en développement d'une puissance de plus de 700 MW, accroissant nos activités de production décentralisée de premier plan aux États-Unis;
- un portefeuille éolien en exploitation en Oregon d'une puissance de 845 MW, dont la production est entièrement visée par contrat, qui constitue l'un des plus importants projets éoliens terrestres en Amérique du Nord et représente l'une des plus importantes possibilités de rééquipement au monde;
- une participation de 23 % dans Polenergia, entreprise d'énergie renouvelable d'envergure en Europe comprenant un portefeuille de projets de développement éoliens terrestres d'une puissance de 3 000 MW dans l'un des marchés les plus attrayants au monde.

Après la clôture du trimestre, nous avons conclu une convention, avec l'un des principaux promoteurs en Inde, laquelle nous confère le droit de faire l'acquisition d'un projet d'énergie solaire prêt pour la construction d'une puissance de 450 MW. Le projet devrait être mis en service d'ici la fin de l'exercice et est assorti de conventions d'achat d'électricité d'une durée de 25 ans conclues avec une société d'État de services publics d'envergure. Nous envisageons d'investir des capitaux propres de 70 millions $ (montant net de 20 millions $ pour Énergie Brookfield) dans ce projet.

Au cours du trimestre, nous avons continué de faire évoluer notre portefeuille de projets de développement :

- avec la mise en service de projets de développement d'une puissance de 152 MW et la poursuite de la construction de projets de développement hydroélectriques, d'énergie éolienne, d'accumulation par pompage, d'énergie solaire photovoltaïque et d'énergie solaire produite à partir de panneaux solaires sur toiture d'une puissance totale de 2 740 MW. Ces projets devraient entrer en service entre 2021 et 2023 et dégager des fonds provenant des activités annualisés totalisant environ 63 millions $.

PARTIE 2 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES CONSOLIDÉES

Le tableau suivant présente les principales données financières pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	**2021**	2020
Production moyenne à long terme	**14 099**	14 151
Production réelle	**13 828**	14 264
Produits	**1 020 $**	1 049 $
Coûts d'exploitation directs	**(391)**	(326)
Coûts de service de gestion	**(81)**	(40)
Charge d'intérêts	**(233)**	(239)
Charge d'amortissement	**(368)**	(337)
Recouvrement (charge) d'impôt	**17**	(43)
Résultat net	**(55) $**	89 $
	Taux de change moyen de conversion en $ US	
$ CA	**1,27**	1,34
€	**0,83**	0,91
R$	**5,47**	4,46
COP	**3 553**	3 533

Analyse des écarts pour le trimestre clos le 31 mars 2021

Les produits totalisant 1 020 millions $ accusent une diminution de 29 millions $ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, puisque l'effet favorable de la hausse des produits réalisés moyens par MWh attribuable à l'indexation sur l'inflation, aux initiatives de renégociation de contrats et à l'avantage tiré des cours de marché plus élevés réalisés sur la production de nos actifs éoliens au Texas au cours de la dernière tempête hivernale, dont l'apport s'est élevé à 52 millions $, a été plus que contrebalancé par une production défavorable, la période correspondante de l'exercice précédent ayant connu une production supérieure à la moyenne.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 311 millions $, compte non tenu de l'incidence de la tempête hivernale survenue au Texas, représentent une diminution de 15 millions $ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Les mesures de réduction des coûts réalisées à l'échelle de la société et les ventes d'actifs conclues dernièrement ont été contrebalancées en partie par les coûts supplémentaires engagés par suite des dernières centrales que nous avons acquises et mises en service.

Les coûts d'exploitation directs liés à la tempête hivernale survenue au Texas se sont élevés à 80 millions $, lesquels tiennent compte du coût d'acquisition d'énergie engagé afin de respecter nos obligations contractuelles associées à nos actifs éoliens qui ne produisaient pas pendant la période en raison des conditions glaciales, déduction faite des activités de couverture. L'incidence consolidée globale de la tempête hivernale au Texas, déduction faite des produits de 52 millions $ mentionnés ci-dessus, a représenté une perte de 28 millions $, dont la quote-part d'Énergie Brookfield est négligeable.

Les coûts de service de gestion totalisant 81 millions $ représentent une augmentation de 41 millions $ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent attribuable à la croissance de nos activités.

La charge d'intérêts, s'élevant à 233 millions $, représente une diminution de 6 millions $ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent en raison des avantages tirés des récentes activités de refinancement qui ont réduit nos coûts d'emprunt moyens.

La charge d'amortissement s'est chiffrée à 368 millions $, ce qui représente une hausse de 31 millions $ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, entraînée par la croissance de nos activités.

La perte nette de 55 millions $, comparativement à un résultat net de 89 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, est attribuable aux éléments susmentionnés.

PARTIE 3 – INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES SUPPLÉMENTAIRES

RÉSUMÉ DES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des états consolidés de la situation financière intermédiaires non audités aux :

(EN MILLIONS)	**31 mars 2021**	31 décembre 2020
Actifs détenus en vue de la vente	**1 476 $**	57 $
Actifs courants	**3 172**	1 742
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	**981**	971
Immobilisations corporelles à la juste valeur	**44 280**	44 590
Total de l'actif	**50 901**	49 722
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	**808**	14
Emprunts de la société mère	**2 162**	2 132
Emprunts sans recours	**16 813**	15 947
Passifs d'impôt différé	**5 161**	5 515
Total du passif et des capitaux propres	**50 901**	49 722
	Taux de change de conversion en $ US	
$ CA	**1,26**	1,27
€	**0,85**	0,82
R$	**5,70**	5,20
COP	**3 737**	3 432

Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente se chiffraient à 1,5 milliard $ au 31 mars 2021, par rapport à 57 millions $ au 31 décembre 2020. L'augmentation est entièrement attribuable au classement d'un portefeuille éolien aux États-Unis d'une puissance de 391 MW, d'un portefeuille éolien d'actifs en exploitation et de projets de développement en Irlande d'une puissance de 656 MW, et d'un portefeuille éolien de projets de développement en Écosse d'une puissance de 271 MW comme actifs détenus en vue de la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élevaient à 44,3 milliards $ au 31 mars 2021, contre 44,6 milliards $ au 31 décembre 2020. La diminution de 0,3 milliard $ s'explique principalement par l'effet de change attribuable au raffermissement du dollar américain, ce qui a entraîné une diminution de 1,0 milliard $ des immobilisations corporelles et de 368 millions $ de la charge d'amortissement liée aux immobilisations corporelles. Au premier trimestre, nous avons transféré des immobilisations corporelles d'une valeur de 1,5 milliard $ dans les actifs détenus en vue de la vente liées au portefeuille éolien aux États-Unis d'une puissance de 391 MW, au portefeuille éolien d'actifs en exploitation et de projets de développement en Irlande d'une puissance de 656 MW et au portefeuille éolien de projets de développement en Écosse d'une puissance de 271 MW. La diminution a été contrebalancée en partie par l'acquisition d'un portefeuille éolien d'une puissance de 845 MW ainsi que l'acquisition d'une plateforme de production décentralisée regroupant des actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 360 MW et des actifs en développement d'une puissance de plus de 700 MW aux États-Unis, lesquelles se sont traduites par une augmentation de 2,3 milliards $ de l'ensemble des immobilisations corporelles. Au cours de l'exercice, nos investissements continus dans le développement d'actifs de production d'électricité et nos dépenses d'investissement de maintien ont eu pour effet d'augmenter les immobilisations corporelles de 291 millions $.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font principalement avec Brookfield Asset Management.

Énergie Brookfield vend de l'électricité à Brookfield aux termes d'une unique convention d'achat d'électricité à long terme à l'échelle des centrales hydroélectriques d'Énergie Brookfield situées à New York.

Au moment de la création d'Énergie Brookfield, en 2011, Brookfield a transféré certains projets en développement à Énergie Brookfield sans contrepartie initiale, mais a le droit de recevoir une contrepartie variable sur les activités commerciales ou la vente de ces projets.

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield, en vertu desquelles Énergie Brookfield a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines activités de production d'énergie renouvelable aux États-Unis, au Brésil, en Europe et en Asie. Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec ses partenaires consortiaux dans le cadre des activités en Colombie. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces entités. Ainsi, Énergie Brookfield inclut les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation.

Énergie Brookfield participe, avec des investisseurs institutionnels, au Brookfield Americas Infrastructure Fund, au Brookfield Infrastructure Fund II, au Brookfield Infrastructure Fund III, au Brookfield Infrastructure Fund IV et au Brookfield Infrastructure Debt Fund (les « fonds privés »), chacun de ces fonds étant soutenu par Brookfield et y étant lié. Énergie Brookfield, de concert avec ses investisseurs institutionnels, a accès à du financement à court terme au moyen des facilités de crédit des fonds privés.

Brookfield Asset Management a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions $, qui vient à échéance en décembre 2021, le taux d'intérêt applicable aux montants empruntés correspondant au TIOL, majoré jusqu'à concurrence de 1,8 %. Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée et consentie par Brookfield Asset Management. Brookfield Asset Management peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Des fonds de 570 millions $ avaient été placés en dépôt auprès d'Énergie Brookfield au 31 mars 2021 (325 millions $ en 2020). La charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable ou sur le dépôt de Brookfield Asset Management pour le trimestre clos le 31 mars 2021 s'est établie à 1 million $ (moins de 1 million $ en 2020).

De plus, notre société a conclu de nouvelles conventions avec Brookfield et en a modifié ou résilié d'autres qui sont décrites à la note 18, « Transactions entre parties liées », dans les états financiers intermédiaires non audités.

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat intermédiaires non audités pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	**2021**	2020
Produits		
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits	**61 $**	96 $
Coûts d'exploitation directs		
Achats d'énergie	**(2) $**	— $
Services d'assurance[1]	**—**	(6)
	(2) $	(6) $
Charge d'intérêts		
Emprunts	**(1) $**	(1) $
Désactualisation du solde des contrats	**(5)**	(4)
	(6) $	(5) $
Coûts de service de gestion	**(81) $**	(40) $

1) Les honoraires liés aux services d'assurance étaient versés à une filiale de Brookfield Asset Management, laquelle agissait comme courtier entre des assureurs externes et Énergie Brookfield. Depuis 2020, les honoraires liés aux services d'assurance sont versés directement aux assureurs externes. Les honoraires versés à la filiale de Brookfield Asset Management pour le trimestre clos le 31 mars 2020 se sont établis à néant.

CAPITAUX PROPRES

Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir des distributions régulières, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles sur les parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles. Au 31 mars 2021, dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite dépassaient les niveaux cibles trimestriels de 0,2000 $ par part de société en commandite, la distribution incitative s'établissait à 15 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Si les distributions des parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles trimestriels de 0,2253 $ par part de société en commandite, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Des distributions incitatives de 20 millions $ ont été déclarées au cours du trimestre clos le 31 mars 2021 (16 millions $ en 2020).

Actions privilégiées

Les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 31 mars 2021, aucune des actions privilégiées de catégorie A n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

En juillet 2020, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 8 juillet 2021 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A. Les actionnaires peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune action privilégiée de catégorie A n'a été rachetée en 2021 dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées

Les parts de société en commandite privilégiées de catégorie A (les « parts privilégiées ») d'Énergie Brookfield ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 31 mars 2021, aucune des parts privilégiées n'avait été rachetée par Énergie Brookfield.

En juillet 2020, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite privilégiées en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 8 juillet 2021, ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de ses parts privilégiées. Les porteurs de parts privilégiées peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune part privilégiée n'a été rachetée en 2021 dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Capitaux propres des commanditaires, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC

Au 31 mars 2021, Brookfield Asset Management détenait directement et indirectement 308 051 190 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC, soit une participation d'environ 48 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral (soit l'échange de toutes les parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC en circulation). La participation restante d'environ 52 % est détenue par des investisseurs publics.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, Énergie Brookfield a émis 41 810 parts de société en commandite (58 767 parts de société en commandite en 2020) dans le cadre du programme de réinvestissement des distributions, pour une valeur totale de 2 millions $ (1 million $ en 2020).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé 3 609 actions échangeables de BEPC contre des parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million $.

En décembre 2020, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et a effectué une offre publique de rachat dans le cours normal des activités de ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à concurrence de 13 740 072 parts de société en commandite et 8 609 220 actions échangeables de BEPC, soit environ 5 % de chacune des parts de société en commandite et des actions échangeables de BEPC émises et en circulation. L'offre vient à échéance le 15 décembre 2021, ou plus tôt si Énergie Brookfield devait terminer ses rachats avant cette date. Aucune part de société en commandite ni action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 31 mars 2021 et 2020.

PARTIE 4 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES AU PRORATA

INFORMATIONS SECTORIELLES

Les informations sectorielles sont préparées de la même façon que celles utilisées par le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, « le principal décideur opérationnel ») d'Énergie Brookfield pour gérer l'entreprise, évaluer les résultats financiers et prendre les principales décisions au chapitre de l'exploitation. Pour de plus amples informations sur les secteurs et une explication sur le calcul et la pertinence des informations au prorata, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières **au prorata** pour les trimestres clos les 31 mars :

	(GWh)				(EN MILLIONS)							
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités		Résultat net	
	2021	2020	**2021**	2020	**2021**	2020	**2021**	2020	**2021**	2020	**2021**	2020
Hydroélectricité												
Amérique du Nord	**3 128**	3 722	**3 233**	3 233	**205 $**	265 $	**141 $**	197 $	**104 $**	155 $	**4 $**	75 $
Brésil	**1 152**	1 227	**988**	988	**52**	61	**48**	47	**39**	41	**23**	25
Colombie	**833**	709	**806**	798	**55**	60	**35**	36	**27**	25	**22**	23
	5 113	5 658	**5 027**	5 019	**312**	386	**224**	280	**170**	221	**49**	123
Énergie éolienne												
Amérique du Nord	**1 107**	831	**1 435**	944	**122**	60	**81**	48	**62**	30	**(24)**	(10)
Europe	**371**	221	**380**	253	**43**	22	**67**	13	**60**	10	**10**	(11)
Brésil	**126**	68	**126**	126	**7**	4	**4**	3	**2**	1	**(2)**	(4)
Asie	**112**	90	**100**	100	**7**	6	**6**	5	**4**	3	**1**	(1)
	1 716	1 210	**2 041**	1 423	**179**	92	**158**	69	**128**	44	**(15)**	(26)
Énergie solaire	**327**	183	**364**	214	**77**	34	**59**	24	**30**	8	**(22)**	(18)
Transition énergétique[1]	**219**	113	**170**	61	**70**	33	**46**	21	**33**	17	**7**	13
Siège social	**—**	—	**—**	—	**—**	—	**2**	(3)	**(119)**	(73)	**(152)**	(72)
Total	**7 375**	7 164	**7 602**	6 717	**638 $**	545 $	**489 $**	391 $	**242 $**	217 $	**(133)$**	20 $

1) La production réelle comprend 72 GWh (56 GWh en 2020) provenant des centrales qui ne présentent pas de production moyenne à long terme correspondante. Pour une explication sur les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la moyenne à long terme pour certaines de nos installations, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

ACTIVITÉS DE PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	**2021**	2020
Production (GWh) – MLT	***5 027***	*5 019*
Production (GWh) – réelle	***5 113***	*5 658*
Produits	**312 $**	386 $
Autres produits	**13**	6
Coûts d'exploitation directs	**(101)**	(112)
BAIIA ajusté	**224**	280
Charge d'intérêts	**(49)**	(50)
Impôt exigible	**(5)**	(9)
Fonds provenant des activités	**170 $**	221 $
Charge d'amortissement	**(85)**	(84)
Impôt différé et autres	**(36)**	(14)
Résultat net	**49 $**	123 $

Le tableau suivant présente les résultats au prorata par secteur géographique des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 31 mars :

	Production réelle (GWh)		Produits moyens par MWh		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités		Résultat net	
(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	**2021**	2020	**2021**	2020	**2021**	2020	**2021**	2020	**2021**	2020
Amérique du Nord										
États-Unis	**2 497**	3 064	**61 $**	70 $	**98 $**	158 $	**73 $**	129 $	**5 $**	67 $
Canada	**631**	658	**84**	75	**43**	39	**31**	26	**(1)**	8
	3 128	3 722	**66**	71	**141**	197	**104**	155	**4**	75
Brésil	**1 152**	1 227	**45**	50	**48**	47	**39**	41	**23**	25
Colombie	**833**	709	**66**	84	**35**	36	**27**	25	**22**	23
Total	**5 113**	5 658	**61 $**	68 $	**224 $**	280 $	**170 $**	221 $	**49 $**	123 $

Amérique du Nord

Les fonds provenant de nos activités en Amérique du Nord se sont fixés à 104 millions $, comparativement à 155 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, la grande disponibilité des actifs et la hausse des produits moyens par MWh au Canada découlant de l'avantage tiré de l'indexation sur l'inflation ayant été plus que contrebalancées par la production supérieure à la moyenne pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, qui a été de 15 % supérieure à la moyenne à long terme surtout dans les marchés où les prix sont élevés.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts a diminué de 71 millions $ par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, surtout du fait de la diminution des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus.

Brésil

Les fonds provenant de nos activités au Brésil se sont élevés à 39 millions $, contre 41 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. En monnaie locale, les fonds provenant des activités ont augmenté de 17 % en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement grâce aux mesures de réduction des coûts et à la hausse des produits moyens par MWh, favorisés par l'indexation sur l'inflation et les initiatives de renégociation de contrats, qui ont été contrebalancées en partie par une production à long terme supérieure à la moyenne, mais inférieure à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation a été plus que contrebalancée par la dépréciation du réal par rapport au dollar américain.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts a diminué de 2 millions $ en regard de celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la diminution des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus.

Colombie

Les fonds provenant des activités en Colombie se sont fixés à 27 millions $, en regard de 25 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la croissance et des mesures de réduction des coûts, ainsi que de la hausse de la production de 3 % supérieure à la moyenne à long terme; le tout a été contrebalancé en partie par la baisse des produits moyens par MWh, l'incidence positive de l'indexation sur l'inflation et des initiatives de renégociation de contrats ayant été atténuée par des prix du marché moins avantageux réalisés sur notre production non contractuelle par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, qui a connu des prix du marché exceptionnellement élevés en raison des faibles conditions hydrologiques inhabituelles pour la saison à l'échelle du réseau (69 % de la moyenne à long terme).

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts a été comparable à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉOLIENNE AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de production d'énergie éolienne pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	**2021**	2020
Production (GWh) – MLT	***2 041***	*1 423*
Production (GWh) – réelle	***1 716***	*1 210*
Produits	**179 $**	92 $
Autres produits	**43**	2
Coûts d'exploitation directs	**(64)**	(25)
BAIIA ajusté	**158**	69
Charge d'intérêts	**(29)**	(25)
Impôt exigible	**(1)**	—
Fonds provenant des activités	**128**	44
Charge d'amortissement	**(87)**	(61)
Impôt différé et autres	**(56)**	(9)
Résultat net	**(15) $**	(26) $

Le tableau suivant présente les résultats au prorata, par secteur géographique, des activités de production d'énergie éolienne pour les trimestres clos les 31 mars :

	Production réelle (GWh)		Produits moyens par MWh		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités		Résultat net	
(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	**2021**	2020	**2021**	2020	**2021**	2020	**2021**	2020	**2021**	2020
Amérique du Nord										
États-Unis[1]	**775**	492	**117 $**	60 $	**55 $**	20 $	**42 $**	10 $	**(22) $**	(16) $
Canada	**332**	339	**93**	89	**26**	28	**20**	20	**(2)**	6
	1 107	831	**110**	72	**81**	48	**62**	30	**(24)**	(10)
Europe	**371**	221	**116**	100	**67**	13	**60**	10	**10**	(11)
Brésil	**126**	68	**56**	64	**4**	3	**2**	1	**(2)**	(4)
Asie	**112**	90	**63**	68	**6**	5	**4**	3	**1**	(1)
Total	**1 716**	1 210	**104 $**	76 $	**158 $**	69 $	**128 $**	44 $	**(15) $**	(26) $

1) Les produits moyens par MWh ajustés pour exclure l'incidence du phénomène météorologique survenu au Texas en février 2021 se sont chiffrés à 74 $ par MWh.

Amérique du Nord

Les fonds provenant des activités en Amérique du Nord se sont fixés à 62 millions $, par rapport à 30 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la croissance découlant de notre participation accrue dans TerraForm Power et de l'acquisition d'un portefeuille éolien en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 845 MW, dont la production est entièrement visée par contrat, déduction faite des ventes d'actifs (11 millions $ et 410 GWh). Sur une base comparable, le portefeuille a tiré avantage de la hausse des produits moyens par MWh en raison de la composition des moyens de production et des activités de couverture et commerciales positives, contrebalancées en partie par des ressources moins favorables.

La perte nette attribuable aux porteurs de parts a augmenté de 14 millions $ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus ayant été plus que contrebalancée par une hausse de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie attribuable à la croissance de nos activités et par des pertes latentes découlant de nos activités de couverture des prix des marchandises.

Europe

Les fonds provenant des activités en Europe se sont fixés à 60 millions $, comparativement à 10 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la croissance provenant de notre participation accrue dans TerraForm Power, déduction faite des ventes d'actifs (7 millions $ et 112 GWh), et d'un profit de 37 millions $ réalisé sur la vente de certains actifs en développement en Écosse. Sur une base comparable, les fonds provenant des activités étaient supérieurs à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de ressources plus favorables et de la hausse des produits moyens par MWh découlant des clauses d'indexation sur l'inflation stipulées dans nos contrats.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts s'est établi à 10 millions $, contre une perte nette de 11 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison principalement de l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus.

Brésil

Les fonds provenant de nos activités au Brésil se sont élevés à 2 millions $, contre 1 million $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de ressources plus favorables et de la hausse des produits moyens par MWh, ceux-ci ayant tiré avantage des clauses d'indexation sur l'inflation stipulées dans nos contrats.

La perte nette attribuable aux porteurs de parts a diminué de 2 millions $, par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, du fait de l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus.

Asie

Les fonds provenant des activités en Asie se sont fixés à 4 millions $, contre 3 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de ressources plus favorables (12 % supérieures à la moyenne à long terme).

Le résultat net attribuable aux porteurs de part s'est chiffré à 1 million $, par rapport à une perte nette de 1 million $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de production d'énergie solaire pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	**2021**	2020
Production (GWh) – MLT	***364***	*214*
Production (GWh) – réelle	***327***	*183*
Produits	**77 $**	34 $
Autres produits	**6**	1
Coûts d'exploitation directs	**(24)**	(11)
BAIIA ajusté	**59**	24
Charge d'intérêts	**(29)**	(16)
Impôt exigible	**—**	—
Fonds provenant des activités	**30 $**	8 $
Charge d'amortissement	**(44)**	(19)
Impôt différé et autres	**(8)**	(7)
(Perte nette)	**(22) $**	(18) $

Les fonds provenant de nos activités d'énergie solaire se sont établis à 30 millions $, par rapport à 8 millions $ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de notre participation accrue dans TerraForm Power et d'autres acquisitions, déduction faite des ventes d'actifs en Afrique du Sud et en Thaïlande (14 millions $ et 149 GWh).

La perte nette attribuable aux porteurs de parts de nos activités d'énergie solaire a augmenté de 4 millions $ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent du fait que l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus a été plus que contrebalancée par la charge d'amortissement sans effet de trésorerie attribuable à la croissance de nos activités.

ACTIVITÉS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de transition énergétique pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	**2021**	2020
Production (GWh) – MLT	***170***	*61*
Production (GWh) – réelle	***219***	*113*
Produits	**70 $**	33 $
Autres produits	**3**	1
Coûts d'exploitation directs	**(27)**	(13)
BAIIA ajusté	**46**	21
Charge d'intérêts	**(13)**	(4)
Divers	**—**	—
Fonds provenant des activités	**33 $**	17 $
Charge d'amortissement	**(20)**	(5)
Impôt différé et autres	**(6)**	1
Résultat net	**7 $**	13 $

Les fonds provenant des activités de transition énergétique se sont élevés à 33 millions $, par rapport à 17 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la croissance de notre portefeuille de production décentralisée et d'autres acquisitions (15 millions $ et 78 GWh).

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts a diminué de 6 millions $ par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent du fait que l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus a été plus que contrebalancée par la charge d'amortissement sans effet de trésorerie attribuable à la croissance de nos activités.

SIÈGE SOCIAL

Le tableau suivant présente les résultats du siège social pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	**2021**	2020
Autres produits	**9 $**	2 $
Coûts d'exploitation directs	**(7)**	(5)
BAIIA ajusté	**2**	(3)
Coûts de service de gestion	**(81)**	(33)
Charge d'intérêts	**(19)**	(18)
Impôt exigible	**—**	—
Distributions sur les actions et parts de société en commandite privilégiées	**(21)**	(19)
Fonds provenant des activités	**(119) $**	(73) $
Impôt différé et autres	**(33)**	1
Perte nette	**(152) $**	(72) $

Les coûts de service de gestion totalisant 81 millions $ ont augmenté de 48 millions $ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la croissance de nos activités.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités et présente un rapprochement du résultat net attribuable aux porteurs de parts pour le trimestre clos le 31 mars 2021 :

	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS[1]
	Hydroélectricité			Énergie éolienne										
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total			
Produits	205 $	52 $	55 $	122 $	43 $	7 $	7 $	77 $	70 $	— $	638 $	(39) $	421 $	1 020 $
Autres produits	5	8	—	1	42	—	—	6	3	9	74	(2)	(45)	27
Coûts d'exploitation directs	(69)	(12)	(20)	(42)	(18)	(3)	(1)	(24)	(27)	(7)	(223)	21	(189)	(391)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	20	10	30
BAIIA ajusté	141	48	35	81	67	4	6	59	46	2	489	—	197	
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(81)	(81)	—	—	(81)
Charge d'intérêts	(36)	(7)	(6)	(19)	(6)	(2)	(2)	(29)	(13)	(19)	(139)	6	(100)	(233)
Impôt exigible	(1)	(2)	(2)	—	(1)	—	—	—	—	—	(6)	—	(10)	(16)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(14)	(14)	—	—	(14)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(6)	(4)	(10)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(83)	(83)
Fonds provenant des activités	104	39	27	62	60	2	4	30	33	(119)	242	—	—	
Charge d'amortissement	(65)	(14)	(6)	(59)	(22)	(3)	(3)	(44)	(20)	(1)	(237)	13	(144)	(368)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	(21)	(1)	3	(21)	4	(1)	—	10	—	27	—	—	48	48
Recouvrement (charge) d'impôt différé	12	(1)	(2)	6	—	—	(1)	(3)	2	22	35	—	(2)	33
Divers	(26)	—	—	(12)	(32)	—	1	(15)	(8)	(81)	(173)	2	72	(99)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(15)	—	(15)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	26	26
Résultat net attribuable aux porteurs de parts[2]	4 $	23 $	22 $	(24) $	10 $	(2) $	1 $	(22) $	7 $	(152) $	(133) $	— $	— $	(133) $

1) La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 5 millions $ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 57 millions $ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

2) Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités et présente un rapprochement du résultat net attribuable aux porteurs de parts pour le trimestre clos le 31 mars 2020 :

	Attribuable aux porteurs de parts													
	Hydroélectricité			Énergie éolienne								Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS[1]
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total			
Produits	265 $	61 $	60 $	60 $	22 $	4 $	6 $	34 $	33 $	— $	545 $	(21) $	525 $	1 049 $
Autres produits	1	3	2	2	—	—	—	1	1	2	12	(3)	6	15
Coûts d'exploitation directs	(69)	(17)	(26)	(14)	(9)	(1)	(1)	(11)	(13)	(5)	(166)	9	(169)	(326)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	15	8	23
BAIIA ajusté	197	47	36	48	13	3	5	24	21	(3)	391	—	370	
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(33)	(33)	—	(7)	(40)
Charge d'intérêts	(39)	(4)	(7)	(18)	(3)	(2)	(2)	(16)	(4)	(18)	(113)	3	(129)	(239)
Impôt exigible	(3)	(2)	(4)	—	—	—	—	—	—	—	(9)	1	(12)	(20)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(12)	(12)	—	—	(12)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(4)	(8)	(12)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(214)	(214)
Fonds provenant des activités	155	41	25	30	10	1	3	8	17	(73)	217	—	—	
Charge d'amortissement	(58)	(20)	(6)	(42)	(12)	(4)	(3)	(19)	(5)	(1)	(170)	6	(173)	(337)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	18	7	5	(2)	(10)	—	(3)	(2)	1	(13)	1	2	17	20
Recouvrement (charge) d'impôt différé	(20)	1	(1)	(2)	1	—	—	(2)	—	17	(6)	—	(17)	(23)
Divers	(20)	(4)	—	6	—	(1)	2	(3)	—	(2)	(22)	1	9	(12)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(9)	—	(9)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	164	164
Résultat net attribuable aux porteurs de parts[2]	75 $	25 $	23 $	(10)$	(11)$	(4)$	(1)$	(18) $	13 $	(72) $	20 $	— $	— $	20 $

1) La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 2 millions $ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 50 millions $ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

2) Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net attribuable aux porteurs de parts fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités et du BAIIA ajusté au prorata pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	**2021**	2020
Résultat net attribuable aux éléments suivants :		
Capitaux propres des commanditaires	**(66) $**	2 $
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	**20**	16
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	**(46)**	2
Actions de catégorie A de Brookfield Renewable Corporation	**(41)**	—
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	**(133) $**	20 $
Charge d'amortissement	**237**	170
Perte de change et sur les instruments financiers	**—**	(1)
Recouvrement (charge) d'impôt différé	**(35)**	6
Divers	**173**	22
Fonds provenant des activités	**242 $**	217 $
Distributions attribuables aux éléments suivants :		
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	**14**	12
Actions privilégiées	**7**	7
Impôt exigible	**6**	9
Charge d'intérêts	**139**	113
Coûts de services de gestion	**81**	33
BAIIA ajusté au prorata	**489**	391
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	**197**	370
BAIIA ajusté consolidé	**686 $**	761 $

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat de base par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités par part pour les trimestres clos les 31 mars :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2021	2020
Résultat de base par part de société en commandite[1]	**(0,24) $**	0,01 $
Charge d'amortissement	**0,37**	0,29
Recouvrement (charge) d'impôt différé	**(0,05)**	0,01
Divers	**0,30**	0,06
Fonds provenant des activités par part[2]	**0,38 $**	0,37 $

1) Au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, le nombre moyen de parts de société en commandite en circulation s'est élevé à 274,8 millions (268,5 millions en 2020).

2) Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 645,5 millions (583,7 millions en 2020), ce qui comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite.

PROFIL DES CONTRATS

En règle générale, nous avons recours à des contrats pour exploiter l'entreprise afin de fournir une forte prévisibilité des fonds provenant des activités. Nous conservons une vision à long terme, à savoir que le prix de l'électricité et la demande d'électricité produite à partir de sources renouvelables augmenteront en raison de la prise de conscience croissante relativement aux changements climatiques, des exigences découlant de la législation dans certaines régions visant à délaisser la production d'énergie à partir de combustible fossile, et que la production à partir de sources renouvelables s'accroîtra sous l'effet de leurs coûts de plus en plus concurrentiels.

Au Brésil et en Colombie, nous prévoyons aussi que les prix de l'électricité continueront d'être favorisés par le besoin de construire de nouvelles sources d'approvisionnement à moyen ou long terme pour répondre à la demande croissante. Sur ces marchés, la négociation de contrats d'électricité représente actuellement le seul mécanisme d'achat et de vente d'électricité. Par conséquent, nous nous attendons à obtenir des prix plus élevés lorsque nous renégocierons à moyen terme.

Le tableau suivant présente les contrats que nous avons conclus pour les cinq prochains exercices relativement à la production en Amérique du Nord, en Europe et dans certains autres pays, selon une moyenne à long terme et au prorata. Le tableau ne tient pas compte du Brésil et de la Colombie où nous prévoyons que les contrats d'électricité venant à échéance seront renégociés dans le cours normal des activités étant donné la logique de ces marchés de l'électricité. À l'heure actuelle dans ces pays, le profil des contrats s'élève à respectivement 90 % et 70 % de la moyenne à long terme et nous prévoyons maintenir ces taux à l'avenir. Dans l'ensemble, la durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée de notre portefeuille s'élève à 14 ans (au prorata).

(EN GWh, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Solde en 2021	2022	2023	2024	2025
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis[1]	5 518	6 843	4 574	4 559	4 530
Canada	1 624	2 098	2 020	2 007	2 007
	7 142	8 941	6 594	6 566	6 537
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis	2 440	3 215	3 240	2 742	2 733
Canada	984	1 358	1 358	1 358	1 358
	3 424	4 573	4 598	4 100	4 091
Europe	879	1 251	1 246	1 176	1 112
Asie	261	333	335	335	335
	4 564	6 157	6 179	5 611	5 538
Énergie solaire – services publics	1 561	1 909	1 945	1 952	1 944
Transition énergétique	717	873	871	867	863
Production visée par contrat au prorata	13 984	17 880	15 589	14 996	14 882
Production non visée par contrat au prorata	2 448	4 246	6 537	7 130	7 244
Production moyenne à long terme au prorata	16 432	22 126	22 126	22 126	22 126
Participations ne donnant pas le contrôle	11 904	16 027	16 027	16 027	16 027
Production moyenne à long terme totale	28 336	38 153	38 153	38 153	38 153
Production visée par contrat – en % de la production totale au prorata	85 %	81 %	70 %	68 %	67 %
Prix par MWh – production totale au prorata	92 $	93 $	101 $	104 $	104 $

1) Comprend la production de 1 837 GWh pour 2021 et de 2 389 GWh pour 2022 garantie par des contrats financiers.

La durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée au prorata s'élève à 16 ans en Amérique du Nord, à 13 ans en Europe, à 9 ans au Brésil, à 3 ans en Colombie et à 18 ans dans l'ensemble de nos autres territoires.

Au cours des cinq prochains exercices, un certain nombre de contrats viendront à échéance relativement à nos centrales hydroélectriques en Amérique du Nord. Selon les prix de marché actuels de l'énergie et des produits accessoires, nous ne prévoyons aucune incidence négative sur les flux de trésorerie découlant des contrats qui viendront à échéance au cours des cinq prochains exercices.

En ce qui concerne les portefeuilles au Brésil et en Colombie, nous continuons de nous concentrer sur l'obtention de contrats à long terme tout en maintenant un certain pourcentage de production non contractuelle de manière à atténuer le risque hydrologique.

La majorité des contrats d'achat d'électricité à long terme d'Énergie Brookfield relatifs à nos entreprises en Amérique du Nord et en Europe sont conclus avec des contreparties solvables ou de première qualité. L'exposition économique au prorata de la production visée par contrat s'établit comme suit : organismes d'électricité (40 %), sociétés de distribution (24 %), utilisateurs industriels (20 %) et Brookfield (16 %).

PARTIE 5 – SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

STRUCTURE DU CAPITAL

Un élément important de notre stratégie de financement est l'accès par nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours, grevant des actifs précis, sans clauses financières restrictives portant sur le maintien. La grande majorité de notre dette est cotée de première qualité ou atteint les seuils de première qualité et est à environ 90 % liée à des projets.

Le tableau suivant présente la structure du capital :

	Siège social		Données consolidées	
(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	**31 mars 2021**	31 déc. 2020	**31 mars 2021**	31 déc. 2020
Facilité de crédit de la société mère[1]	**— $**	— $	**— $**	— $
Papier commercial[1, 2]	**—**	3	**—**	3
Dette				
Billets à moyen terme[3]	**2 169**	2 140	**2 169**	2 140
Emprunts sans recours[4]	**—**	—	**16 768**	16 006
	2 169	2 140	**18 937**	18 146
Passifs d'impôt différé, montant net[5]	**—**	—	**4 974**	5 310
Capitaux propres				
Participation ne donnant pas le contrôle	**—**	—	**11 604**	11 100
Actions privilégiées	**617**	609	**617**	609
Parts de société en commandite privilégiées	**1 028**	1 028	**1 028**	1 028
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	**8 185**	9 030	**8 185**	9 030
Total de la structure du capital	**11 999 $**	12 807 $	**45 345 $**	45 223 $
Ratio d'endettement	**18 %**	17 %	**42 %**	40 %
Ratio d'endettement (valeur de marché)[6]	**7 %**	6 %	**29 %**	27 %

1) Les ratios d'endettement ne tiennent pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère et des émissions de papier commercial, car ils ne sont pas des sources de capital permanentes.
2) Nos facilités de crédit de la société mère totalisant 1 975 millions $, dont la durée moyenne pondérée est de cinq ans, complètent notre programme de papier commercial.
3) Les billets à moyen terme ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 7 millions $ (8 millions $ en 2020), déduction faite des primes non amorties.
4) Les emprunts consolidés sans recours comprenaient un montant de 253 millions $ (15 millions $ en 2020) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais d'un fonds privé soutenu par Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 104 millions $ (122 millions $ en 2020), ni des primes non amorties de 149 millions $ (63 millions $ en 2020).
5) Passifs d'impôt différé moins les actifs d'impôt différé.
6) Repose sur la valeur de marché des actions privilégiées, des capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et des capitaux propres attribuables aux porteurs de parts.

LIQUIDITÉS DISPONIBLES

Le tableau qui suit résume les liquidités disponibles :

(EN MILLIONS)	**31 mars 2021**	31 décembre 2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie attribuables à Énergie Brookfield	**250 $**	291 $
Placements dans des titres de capitaux propres	**164**	183
Facilités de crédit de la société mère		
Facilités de crédit autorisées[1]	**2 375**	2 150
Emprunts effectués sur les facilités de crédit	**—**	—
Facilité de lettres de crédit autorisée	**400**	400
Lettres de crédit émises	**(267)**	(300)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère	**2 508**	2 250
Tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales au prorata	**454**	546
Liquidités disponibles	**3 376 $**	3 270 $

1) Les montants sont garantis par Énergie Brookfield.

Nous disposons des liquidités nécessaires pour financer nos initiatives de croissance, nos dépenses d'investissement et nos distributions ainsi que pour faire face aux changements défavorables brusques de la conjoncture économique ou aux fluctuations à court terme de la production. Nous maintenons un solide bilan de qualité supérieure caractérisé par une structure du capital prudente, par un accès à du financement à plusieurs niveaux qui nous permet de tirer profit des occasions de recyclage des capitaux et par diverses sources de capital. Les principales sources de liquidité sont les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, nos facilités de crédit, la capacité additionnelle de financement au moyen d'emprunts sans recours, et le produit tiré de l'émission de divers titres sur les marchés publics.

EMPRUNTS

Le tableau suivant présente les composantes des obligations liées à la dette, le profil global relatif aux échéances et les taux d'intérêt moyens de nos emprunts et facilités de crédit au prorata :

	31 mars 2021			31 décembre 2020		
	Moyenne pondérée			Moyenne pondérée		
(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	**Taux d'intérêt (%)**	**Durée (en années)**	**Total**	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Total
Emprunts de la société mère						
Billets à moyen terme	**3,9**	**13**	**2 169 $**	3,9	14	2 140 $
Facilités de crédit	**s. o.**	**5**	**—**	s. o.	4	—
Papier commercial[1]	**s. o.**	**s. o.**	**—**	0,4	<1	3
Emprunts sans recours au prorata						
Hydroélectricité	**4,6**	**8**	**4 041**	4,6	9	4 123
Énergie éolienne	**3,6**	**9**	**2 633**	3,9	10	2 540
Énergie solaire	**3,2**	**12**	**2 565**	3,3	13	2 534
Transaction énergétique	**3,7**	**10**	**1 191**	4,0	11	864
	3,9	**10**	**10 430**	4,0	11	10 061
			12 599			12 204
Coûts de financement non amortis au prorata, déduction faite des primes non amorties			**(17)**			(45)
			12 582			12 159
Emprunts comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence			**(358)**			(332)
Participations ne donnant pas le contrôle			**6 751**			6 255
Selon les états financiers IFRS			**18 975 $**			18 082 $

1) Nos facilités de crédit de la société mère totalisant 1 975 millions $ complètent notre programme de papier commercial.

Le tableau suivant présente un sommaire de nos remboursements de capital non actualisés et de l'amortissement prévu au prorata au 31 mars 2021 :

(EN MILLIONS)	Solde en 2021	2022	2023	2024	2025	Par la suite	Total
Remboursements de capital des emprunts[1]							
Billets à moyen terme[2]	— $	— $	— $	— $	318 $	1 851 $	2 169 $
Emprunts sans recours							
Facilités de crédit	69	253	125	69	—	—	516
Hydroélectricité	—	214	460	80	454	1 727	2 935
Énergie éolienne	—	—	141	—	—	617	758
Énergie solaire	—	—	221	—	5	498	724
Transaction énergétique	63	46	54	—	152	151	466
	132	513	1 001	149	611	2 993	5 399
Amortissement des remboursements de capital des emprunts							
Emprunts sans recours							
Hydroélectricité	67	107	126	96	91	547	1 034
Énergie éolienne	175	154	161	167	165	799	1 621
Énergie solaire	141	133	125	120	122	1 110	1 751
Transaction énergétique	44	54	155	40	34	298	625
	427	448	567	423	412	2 754	5 031
Total	559 $	961 $	1 568 $	572 $	1 341 $	7 598 $	12 599 $

1) Le calendrier de remboursement de la dette ne tient pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère et des émissions de papier commercial, car ils ne sont pas des sources de capital permanentes.

2) Les billets à moyen terme ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 7 millions $ (8 millions $ en 2020), déduction faite des primes non amorties.

Nous continuons de nous concentrer sur le refinancement des facilités de crédit à court terme à des conditions acceptables et sur le maintien d'un calendrier d'échéances facile à gérer. Nous n'anticipons pas d'enjeux importants au moment du refinancement, à des conditions acceptables, de nos emprunts jusqu'en 2025 et négocierons en tirant parti du contexte de taux d'intérêt en vigueur.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Nous finançons les dépenses d'investissement liées à la croissance à même les flux de trésorerie provenant des activités combinés à de la dette sans recours de manière à respecter des seuils en matière de couverture et de clauses restrictives de première qualité. Nous pouvons ainsi nous assurer que nos placements disposent de structures du capital stables qui sont soutenues par des capitaux propres considérables et que les flux de trésorerie liés à l'actif peuvent être versés librement à notre société. Cette stratégie est le fondement même de notre profil de première qualité.

Pour financer des projets de développement et des acquisitions d'envergure, nous évaluons diverses sources de capitaux, y compris le produit de la vente d'entreprises bien établies, en plus de mobiliser des fonds sur les marchés boursiers au moyen d'émissions de titres de capitaux propres, de titres d'emprunt et d'actions privilégiées. En outre, notre société dispose de facilités de crédit renouvelables confirmées totalisant 2,38 milliards $ destinées aux placements et aux acquisitions et pour financer la composante capitaux propres des initiatives de croissance interne. Les facilités ne constituent pas une source permanente de capitaux, mais ont toujours plutôt servi et devraient servir de crédit-relais en attendant le montage d'une stratégie de financement à long terme.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires non audités :

	Trimestres clos les 31 mars	
(EN MILLIONS)	**2021**	2020
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :		
Activités d'exploitation	**351 $**	459 $
Activités de financement	**1 375**	(103)
Activités d'investissement	**(1 765)**	(140)
(Profit) perte de change sur la trésorerie	**(11)**	(15)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(50) $**	201 $

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour le trimestre clos le 31 mars 2021 se sont établis à 351 millions $, par rapport à 459 millions $ pour le trimestre clos le 31 mars 2020, ce qui traduit le rendement d'exploitation solide de notre société au cours de la période considérée.

La variation nette des soldes du fonds de roulement, présentée dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires non audités, s'établit comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
(EN MILLIONS)	**2021**	2020
Créances clients et autres actifs courants	**(92) $**	15 $
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	**43**	(17)
Autres actifs et passifs	**93**	(1)
	44 $	(3) $

Activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont totalisé 1 375 millions $ pour le trimestre clos le 31 mars 2021. Comme il est mentionné ci-après, notre approche rigoureuse privilégiant des financements de qualité supérieure pour mener nos activités d'investissement accrues nous a permis de mobiliser un produit de 683 millions $ provenant d'emprunts additionnels sans recours.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, les distributions versées aux porteurs de parts se sont établies à 216 millions $ (182 millions $ en 2020). Sur une base annualisée, nous avons porté nos distributions à 1,215 $ par part de société en commandite en 2021 (1,16 $ en 2020), soit une hausse de 5 % par part de société en commandite à partir du premier trimestre de 2021. Celles versées aux porteurs d'actions privilégiées, aux commanditaires détenant des parts de société en commandite privilégiées et aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se sont élevées à 139 millions $ (152 millions $ en 2020). Les apports en capital au titre des participations ne donnant pas le contrôle se sont établis à 814 millions $.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement s'étaient établis à 103 millions $, le produit mobilisé lors de notre première émission de parts privilégiées de série 17 d'un montant en capital de 200 millions $ sur le marché américain ayant été contrebalancé par le remboursement d'emprunts, y compris les emprunts sur les facilités de crédit de sociétés affiliées qui ont servi à financer des investissements récents, et par le versement des distributions mentionnées ci-dessus.

Activités d'investissement

Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 1 765 millions $. Au cours du trimestre, nous avons investi dans notre croissance à hauteur de 1 472 millions $, notamment dans un portefeuille d'énergie éolienne d'une puissance de 845 MW, dans une plateforme de production décentralisée aux États-Unis composée d'actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 360 MW et d'actifs en développement de plus de 700 MW ainsi que dans une participation de 23 % dans une société de production d'énergie renouvelable d'envergure en Europe détenant une participation dans un portefeuille de projets de développement d'énergie éolienne en mer d'une puissance de 3 000 MW. Notre investissement continu dans nos immobilisations corporelles, y compris la construction de projets de développement d'énergie solaire au Brésil prêts à la construction d'une puissance de 1 800 MW, l'acquisition de deux centrales hydroélectriques en Colombie d'une puissance de 20 MW et le maintien de l'initiative de rééquipement des projets éoliens existants, a atteint 289 millions $.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'étaient établis à 140 millions $. Au cours de ce trimestre, nous avions investi dans notre croissance à hauteur de 183 millions $, qui est surtout attribuable à l'acquisition d'un portefeuille d'énergie solaire en Espagne d'une puissance de 100 MW, d'une centrale solaire en exploitation en Inde d'une puissance de 47 MW et d'actifs solaires en développement au Brésil d'une puissance de 278 MW, et dans nos investissements soutenus dans le développement de nos divers actifs de production d'électricité et dépenses d'investissement de maintien. Ces activités ont été contrebalancées en partie par la vente de nos trois centrales solaires en Thaïlande pour un produit de 94 millions $.

ACTIONS ET PARTS EN CIRCULATION

Les actions et les parts en circulation sont comme suit :

	31 mars 2021	31 décembre 2020
Actions privilégiées de catégorie A[1]	**31 035 967**	31 035 967
Parts privilégiées[2]		
Solde au début de l'exercice	**52 885 496**	44 885 496
Émission	**—**	8 000 000
Solde à la fin de la période	**52 885 496**	52 885 496
Participation de commandité[3]	**3 977 260**	3 977 260
Parts de société en commandite rachetables/échangeables	**194 487 939**	194 487 939
Actions échangeables de BEPC	**172 202 198**	172 180 417
Parts de société en commandite		
Solde au début de l'exercice	**274 837 890**	268 466 704
Émises après la fusion avec TerraForm Power	**—**	6 051 704
Régime de réinvestissement des distributions	**41 810**	182 965
Échangées contre des actions échangeables de catégorie A de BEPC	**3 609**	136 517
Solde à la fin de la période	**274 883 309**	274 837 890
Total des parts de société en commandite, compte tenu d'un échange intégral[3]	**641 573 446**	641 506 246

1) Les actions privilégiées de catégorie A sont divisées en série comme suit : 6 849 533 actions privilégiées de catégorie A, série 1 sont en circulation; 3 110 531 actions privilégiées de catégorie A, série 2 sont en circulation; 9 961 399 actions privilégiées de catégorie A, série 3 sont en circulation; 4 114 504 actions privilégiées de catégorie A, série 5 sont en circulation; et 7 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 6 sont en circulation.

2) Les parts privilégiées sont divisées en séries et certaines de ces séries permettent la conversion de leurs parts, à raison de une pour une, au gré du porteur comme suit : 2 885 496 parts privilégiées de série 5 sont en circulation; 7 000 000 de parts privilégiées de série 7 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 8 à partir du 31 janvier 2026); 8 000 000 de parts privilégiées de série 9 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 10 à partir du 31 juillet 2021); 10 000 000 de parts privilégiées de série 11 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 12 à partir du 30 avril 2022); 10 000 000 de parts privilégiées de série 13 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 14 à partir du 30 avril 2023); 7 000 000 de parts privilégiées de série 15 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 16 à partir du 30 avril 2024), et 8 000 000 de parts privilégiées de série 17 sont en circulation.

3) Les montants échangés intégralement supposent l'échange de toutes les parts de société en commandite rachetables/échangeables et des actions échangeables de BEPC contre des parts de société en commandite.

DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS

Les dividendes et distributions déclarés et versés sont comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars			
	Déclarés		Versés	
(EN MILLIONS)	**2021**	2020	**2021**	2020
Actions privilégiées de catégorie A	**7 $**	7 $	**7 $**	7 $
Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A	**14**	12	**14**	11
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	**118**	134	**118**	134
Participation de commandité et distributions incitatives	**21**	17	**21**	16
Parts de société en commandite rachetables/échangeables	**59**	72	**59**	71
Actions échangeables de BEPC	**52**	—	**52**	—
Parts de société en commandite	**84**	99	**84**	95

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Se reporter à la note 17, « Engagements, éventualités et garanties », des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements sur ce qui suit :

- *Engagements* – Ententes relatives à l'utilisation de l'eau, de terrains et de barrages, et contrats et modalités relatifs aux acquisitions confirmées de portefeuilles d'exploitation et de projets de développement
- *Éventualités* – Actions en justice, arbitrages et poursuites dans le cours normal des activités et émission de lettres de crédit
- *Garanties* – Nature de toutes les promesses d'indemnisation

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX GARANTS

En avril 2021, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels à un taux fixe de 4,625 %. Ces billets sont garantis entièrement et inconditionnellement, sur une base subordonnée, en ce qui a trait aux paiements de principal, de prime (s'il en est) et d'intérêts et de certains autres montants par Brookfield Renewable Partners L.P., BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc. (collectivement, les « filiales garantes »). Les autres filiales d'Énergie Brookfield ne garantissent pas ces titres et sont désignées ci-dessus comme les « filiales non garantes ».

Conformément à la *Rule 13-01 de la Regulation S-X* de la SEC, les tableaux ci-après présentent les informations financières résumées combinées de Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc. et des filiales garantes :

	Trimestres clos les 31 mars	
(EN MILLIONS)	**2021**	2020
Produits[1]	**— $**	— $
Profit brut	**—**	—
Produits des dividendes reçus des filiales non garantes	**98**	54
Résultat net	**105**	33

1) Le total des produits d'Énergie Brookfield pour les trimestres clos les 31 mars 2021 et 2020 s'est établi respectivement à 1 020 millions $ et 1 049 millions $.

	31 mars 2021	31 décembre 2020
(EN MILLIONS)		
Actifs courants[1]	**527 $**	582 $
Total de l'actif[2, 3]	**2 078**	1 958
Passifs courants[4]	**6 978**	6 544
Total du passif[5]	**7 082**	6 758

1) Le montant à payer par les filiales non garantes s'est élevé à 515 millions $ (567 millions $ en 2020).
2) Aux 31 mars 2021 et 31 décembre 2020, le total de l'actif d'Énergie Brookfield s'élevait respectivement à 50 901 millions $ et 49 722 millions $.
3) Le montant à payer par les filiales non garantes s'est élevé à 1 980 millions $ (1 856 millions $ en 2020).
4) Le montant à payer aux filiales non garantes s'est élevé à 6 226 millions $ (6 048 millions $ en 2020).
5) Le montant à payer aux filiales non garantes s'est élevé à 6 227 millions $ (6 049 millions $ en 2020).

ACCORDS HORS ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Énergie Brookfield n'a conclu aucun accord hors état de la situation financière qui pourrait raisonnablement avoir une incidence à l'heure actuelle ou à l'avenir sur notre situation financière, l'évolution de notre situation financière, nos produits ou charges, nos résultats d'exploitation, notre situation de trésorerie, nos dépenses d'investissement ou nos sources de financement qui soit importante pour les investisseurs.

Pour répondre aux fins générales de la société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve. Au 31 mars 2021, les lettres de crédit émises totalisaient 817 millions $ (716 millions $ en 2020).

Aux termes d'un jugement sommaire défavorable rendu dans le cadre d'un litige portant sur un ancien différend contractuel touchant sa filiale TerraForm Power et par suite duquel le tribunal a accordé aux demandeurs un montant d'environ 231 millions $, plus les intérêts non composés annuels de 9 % courus au taux prévu par la loi de l'État de New York depuis mai 2016, un cautionnement correspondant au montant accordé aux termes du jugement, plus les intérêts additionnels d'une année à un taux de 9 % appliqué sur le montant du jugement, a été déposé auprès du tribunal. Après la clôture du trimestre, TerraForm Power a conclu une entente de règlement définitive avec les demandeurs et le cautionnement a été entièrement et inconditionnellement libéré. Se reporter à la note 17, « Engagements, éventualités et garanties », des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

PARTIE 6 – PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS HISTORIQUES

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière trimestrielle non auditée des huit derniers trimestres :

	2021	2020				2019		
(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	**T1**	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Production totale (GWh) – MLT	*14 099*	*14 333*	*13 446*	*15 527*	*14 151*	*13 850*	*12 332*	*14 252*
Production totale (GWh) – réelle	*13 828*	*13 247*	*12 007*	*13 264*	*14 264*	*12 465*	*11 089*	*14 881*
Production au prorata (GWh) – MLT	*7 602*	*7 354*	*6 618*	*7 309*	*6 717*	*6 561*	*5 821*	*7 109*
Production au prorata (GWh) – réelle	*7 375*	*6 583*	*5 753*	*6 552*	*7 164*	*5 977*	*5 213*	*7 602*
Produits	**1 020 $**	**952 $**	**867 $**	**942 $**	**1 049 $**	**965 $**	**897 $**	**1 051 $**
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	**(133)**	**(120)**	**(162)**	**(42)**	**20**	**(74)**	**(58)**	**21**
Résultat de base et dilué par part de société en commandite	**(0,24)**	**(0,22)**	**(0,29)**	**(0,11)**	**0,01**	**(0,15)**	**(0,12)**	**0,02**
BAIIA ajusté consolidé	686	717	611	673	761	727	649	770
BAIIA ajusté au prorata	489	456	371	396	391	348	301	400
Fonds provenant des activités	242	201	157	232	217	171	133	230
Fonds provenant des activités par part	0,38	0,31	0,25	0,40	0,37	0,29	0,23	0,39
Distribution par part de société en commandite	0,30	0,29	0,29	0,29	0,29	0,275	0,275	0,275

PARTIE 7 – ESTIMATIONS CRITIQUES, MÉTHODES COMPTABLES ET CONTRÔES INTERNES

ESTIMATIONS CRITIQUES ET JUGEMENT CRITIQUE DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités sont préparés conformément aux IFRS, selon lesquelles il faut procéder à des estimations et faire preuve de jugement relativement à la présentation des actifs, des passifs, des produits, des charges et des éventualités. De l'avis de la direction, aucune des estimations énoncées à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables », de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités n'est considérée comme une estimation comptable critique aux termes du *Règlement canadien 51-102 sur les obligations d'information continue*, à l'exception des estimations relatives à l'évaluation des immobilisations corporelles et des passifs d'impôt différé connexes. Ces hypothèses portent sur des estimations des prix futurs de l'électricité, des taux d'actualisation, de la production moyenne à long terme prévue, des taux d'inflation, de l'exercice final, du montant et du moment des frais d'exploitation et du coût en capital ainsi que des taux d'imposition des charges d'impôt futures. Les estimations portent également sur les montants courus à comptabiliser, les provisions, les répartitions des prix des acquisitions, les évaluations de la durée d'utilité, les évaluations des actifs, les tests de dépréciation d'actifs, les passifs d'impôt différé, les obligations de démantèlement et les estimations liées aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres régimes d'avantages du personnel. Les estimations reposent sur des données historiques, des tendances actuelles et plusieurs autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

Dans le cadre de l'établissement d'estimations, la direction s'appuie sur des renseignements externes et des données observables dans la mesure du possible, appuyés par les analyses internes nécessaires. Ces estimations ont été appliquées d'une manière conforme à celles de l'exercice précédent et il n'existe aucune tendance ou incertitude ni aucun engagement ou événement connus qui, selon nous, influeront sensiblement sur la méthode ou les hypothèses utilisées dans ce rapport. Ces estimations subissent l'incidence, entre autres, des prix futurs de l'électricité, des fluctuations des taux d'intérêt, de la volatilité des taux de change et d'autres facteurs, parfois très incertains, comme il est décrit à la rubrique « Facteurs de risque ». L'interdépendance de ces facteurs nous empêche de quantifier l'ampleur des répercussions globales de ces fluctuations sur les états financiers d'Énergie Brookfield de façon significative. Ces sources d'incertitude relatives aux estimations touchent à divers degrés pratiquement tous les soldes des comptes d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16 en ce qui concerne les informations à fournir

Le 27 août 2020, l'IASB a publié les modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16 découlant de la réforme des taux d'intérêt de référence (les « modifications issues de la phase II »), qui entreront en vigueur le 1er janvier 2021 et dont l'adoption anticipée est permise. Les modifications issues de la phase II offrent d'autres indications pour traiter de questions qui seront soulevées pendant la transition des taux d'intérêt de référence. Ces modifications se rapportent principalement à la modification des actifs financiers, des passifs financiers et des obligations locatives à l'égard desquels la base de détermination des flux de trésorerie contractuels change en raison de la réforme des taux interbancaires offerts (« TIO »), permettant l'application prospective du taux d'intérêt de référence applicable et le recours à la comptabilité de couverture, et introduisant par le fait même une exception selon laquelle les modifications qui doivent être apportées à la désignation formelle et à la documentation des relations de couverture pour tenir compte des changements requis en vertu de la réforme des TIO n'entraînent pas la cessation de la comptabilité de couverture ou la désignation de nouvelles relations de couverture.

Énergie Brookfield a effectué une évaluation et a mis en œuvre un plan de transition pour tenir compte des incidences et refléter les changements découlant des modifications aux modalités contractuelles des emprunts à taux variable et des swaps de taux d'intérêt indexés à des TIO, et de la mise à jour des désignations de ses couvertures. L'adoption ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la présentation de l'information financière d'Énergie Brookfield.

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

Modifications d'IAS 1 – Présentation des états financiers (« IAS 1 »)

Les modifications apportées précisent la méthode de classement de la dette et des autres passifs à titre d'éléments courants ou non courants. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

À l'heure actuelle, aucune des modifications futures qui seront apportées aux IFRS n'est susceptible d'avoir une incidence sur Énergie Brookfield.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours du trimestre clos le 31 mars 2021 n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. La pandémie de COVID-19 n'a eu aucune incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Nous surveillons et évaluons continuellement l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur la conception et l'efficacité du fonctionnement de nos contrôles internes afin de la réduire au minimum.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a émis des billets subordonnés perpétuels verts d'une valeur de 350 millions $ assortis d'un taux fixe de 4,625 %.

Après la clôture du trimestre, nous avons conclu, avec nos partenaires institutionnels, des contrats exécutoires visant la vente de notre portefeuille éolien d'actifs en exploitation et de projets de développement en Irlande d'une puissance de 656 MW, pour un produit de 355 millions $ (montant net de 142 millions $ pour Énergie Brookfield). La transaction devrait être clôturée en 2021 et reste assujettie aux conditions de clôture habituelles.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a conclu un contrat exécutoire visant la vente de sa participation de 100 % dans un portefeuille éolien de projets de développement en Écosse d'une puissance de 271 MW, pour un produit de 100 millions $ (montant net de 100 millions $ pour Énergie Brookfield). La transaction devrait être clôturée en 2021 et reste assujettie aux conditions de clôture habituelles.

Après la clôture du trimestre, nous avons conclu, avec nos partenaires institutionnels, un contrat exécutoire visant la vente de notre portefeuille éolien aux États-Unis d'une puissance de 391 MW, pour un produit total d'environ 365 millions $ (montant net d'environ 161 millions $ pour Énergie Brookfield). La transaction devrait être clôturée en 2021 et reste assujettie aux conditions de clôture habituelles.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a conclu une entente qui lui confère le droit de faire l'acquisition d'un projet d'énergie solaire en Inde prêt pour la construction d'une puissance de 450 MW, en contrepartie de 70 millions $ (montant net de 20 millions $ pour Énergie Brookfield). La transaction devrait être clôturée en 2021 et reste assujettie aux conditions de clôture habituelles.

PARTIE 8 – PRÉSENTATION AUX PARTIES PRENANTES ET MESURE DU RENDEMENT

PRÉSENTATION AU PUBLIC INVESTISSEUR

Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés d'Énergie Brookfield comprennent i) les parts de société en commandite sans droit de vote émises dans le public et détenues par des porteurs de parts publics et par Brookfield, ii) les actions échangeables de BEPC, détenues par des actionnaires publics et par Brookfield, iii) les parts de société en commandite rachetables/échangeables de BRELP, filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenues par Brookfield, et iv) la participation de commandité dans BRELP détenue par Brookfield.

Les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables ont les mêmes attributs économiques à tous les égards, sauf que les actions échangeables de BEPC donnent au porteur d'actions, et les parts de société en commandite rachetables/échangeables donnent à Brookfield le droit de demander que la totalité ou une tranche de ces actions ou parts soient rachetées pour une contrepartie en trésorerie. Toutefois, Énergie Brookfield peut, à son gré, satisfaire à une telle demande de rachat au moyen de parts de société en commandite, plutôt qu'en trésorerie, à raison de une pour une. Les porteurs d'actions échangeables de BEPC émises dans le public et Brookfield, en tant que porteur d'actions échangeables de BEPC et de parts de société en commandite rachetables/échangeables, ont droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de la société en commandite. Comme Énergie Brookfield peut, à son gré, régler toute demande de rachat d'actions échangeables de BEPC et de parts de société en commandite rachetables/échangeables au moyen de parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables sont classées dans les capitaux propres, et non comme un passif.

Étant donné la caractéristique d'échange mentionnée ci-dessus, nous présentons les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité comme des composantes distinctes des capitaux propres consolidés. Cette présentation n'a aucune incidence sur le total du résultat, sur l'information par part ou par action ni sur le total des capitaux propres consolidés.

Production réelle et moyenne à long terme

Pour les actifs acquis, cédés ou ayant commencé leurs activités commerciales au cours de l'exercice, la production présentée est calculée à partir de la date d'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales et n'est pas annualisée. La production sur une base comparable se rapporte à la production générée par des actifs qui étaient détenus au cours des deux périodes présentées. Pour ce qui est de la Colombie, la production inclut les centrales hydroélectriques et les centrales de cogénération. Le secteur transition énergétique comprend la production des centrales de production décentralisée, d'accumulation par pompage, de cogénération en Amérique du Nord et des centrales alimentées à la biomasse au Brésil.

La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Amérique du Nord correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisée sur une période qui couvre d'habitude 30 ans. La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Colombie correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisée sur une période qui couvre d'habitude 20 ans. Pour la quasi-totalité de nos actifs hydroélectriques situés au Brésil, la moyenne à long terme est fondée sur le volume de référence d'électricité attribué à nos centrales et est encadrée de façon à répartir le risque lié à la production entre les producteurs. La moyenne à long terme des actifs éoliens correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données historiques sur la vitesse des vents réalisée sur une période qui couvre habituellement 10 ans. La moyenne à long terme des actifs solaires correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur les niveaux de rayonnement solaire des 14 à 20 dernières années enregistrés à l'emplacement de nos projets, combinés aux données de production réelle au cours de la période d'exploitation.

Nous comparons la production réelle à la production moyenne à long terme afin de mettre en évidence l'incidence d'un facteur important qui influe sur la variabilité de nos résultats d'activité. À court terme, nous sommes conscients que les conditions hydrologiques, le régime des vents et le rayonnement solaire varient d'une période à l'autre, mais, au fil du temps, nous nous attendons à ce que nos centrales continuent de produire conformément à leurs moyennes à long terme, lesquelles se sont avérées des indicateurs de rendement fiables.

Le risque d'une production insuffisante au Brésil continue d'être réduit au minimum grâce à notre participation dans le MRE administré par le gouvernement brésilien. Ce programme atténue le risque hydrologique en garantissant à tous les participants qu'ils recevront, à un certain moment, une quantité d'énergie assurée, quel que soit le volume d'énergie réel produit. Le programme répartit le total de l'énergie générée en transférant les surplus des centrales ayant généré un excédent à celles qui génèrent moins que leur énergie assurée. De temps à autre, un faible taux de précipitations dans le réseau du pays pourrait entraîner une diminution temporaire de la production disponible à la vente. Quand une telle situation se produit, nous nous attendons à ce qu'une proportion plus élevée de production thermique soit nécessaire pour équilibrer l'offre et la demande au pays, ce qui pourrait faire augmenter les prix du marché au comptant dans leur ensemble.

La production des centrales d'accumulation par pompage et de cogénération en Amérique du Nord dépend grandement des prix du marché plutôt que de la capacité de production de ces centrales. Notre centrale d'accumulation par pompage en Europe produit de l'électricité sur commande aux termes de nos contrats de services auxiliaires. La production de nos centrales alimentées à la biomasse au Brésil est tributaire de la quantité de canne à sucre récoltée au cours d'une année donnée. Pour ces raisons, nous ne tenons pas compte d'une moyenne à long terme pour ces centrales.

Conventions de vote avec des sociétés affiliées

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield, en vertu desquelles Énergie Brookfield a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines activités de production d'énergie renouvelable aux États-Unis, au Brésil, en Europe et en Asie. Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec ses partenaires consortiaux dans le cadre des activités en Colombie. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces entités. Ainsi, Énergie Brookfield inclut les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation.

En ce qui concerne les entités auparavant contrôlées par Brookfield Asset Management, les conventions de vote conclues ne représentent pas un regroupement d'entreprises comme l'entend IFRS 3, étant donné que Brookfield Asset Management contrôle in fine toutes ces entreprises regroupées tant avant qu'après la réalisation de ces transactions. Énergie Brookfield comptabilise ces transactions visant des entités sous contrôle commun, de la même façon qu'une fusion d'intérêts communs selon laquelle il faut présenter l'information financière antérieure aux conventions de vote comme si les entités n'en avaient toujours formé qu'une seule. Pour connaître notre méthode comptable quant aux transactions sous contrôle commun, se reporter à la note 1 s) ii), « Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables – Transactions sous contrôle commun », des états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2020.

MESURE DU RENDEMENT

Informations sectorielles

Nos activités sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire, 4) transition énergétique (production décentralisée, accumulation par pompage, cogénération et biomasse) et 5) siège social, et les catégories hydroélectricité et énergie éolienne sont également réparties par secteur géographique (nommément Amérique du Nord, Colombie, Brésil, Europe et Asie). Cette répartition permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats de notre société.

Nous présentons donc nos résultats et les informations sectorielles des périodes antérieures selon ces secteurs. Se reporter à la note 5, « Informations sectorielles » dans nos états financiers consolidés intermédiaires non audités.

L'un de nos principaux objectifs est de dégager des flux de trésorerie stables et croissants tout en réduisant au minimum le risque pour toutes les parties prenantes. Nous surveillons notre rendement à cet égard au moyen de trois mesures clés : i) le résultat net; ii) le résultat avant intérêts, impôts sur le résultat et amortissements ajusté (« BAIIA ajusté »); iii) les fonds provenant des activités.

Il est important de souligner que le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités sont des mesures qui n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés et en tant qu'outils d'analyse, elles comportent des limites. Nous fournissons ci-après de l'information supplémentaire sur la façon dont nous calculons le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités. Nous fournissons également le rapprochement du résultat net. Se reporter à la « Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « Partie 6 – Principales informations trimestrielles – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ».

Informations au prorata

Les rapports présentés au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont présentés au prorata. Au prorata, les informations reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent une perspective des porteurs de parts que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes produits, autres produits, coûts d'exploitation directs, charge d'intérêts, charge d'amortissement, impôts exigible et différé et divers sont des éléments qui différeront des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils 1) comprennent la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment et 2) ne tiennent pas compte de la quote-part des résultats des participations consolidées que nous ne détenons pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment.

En tant qu'outil analytique, la présentation des résultats au prorata comporte des limites, notamment :

- les montants présentés dans les postes distincts sont obtenus en fonction du pourcentage global de la participation financière et ne sont pas nécessairement représentatifs du droit à l'égard des actifs et des passifs ou des produits et des charges;
- les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode que nous pour calculer leurs résultats au prorata.

En raison de ces limites, notre information financière au prorata ne doit pas être considérée distinctement de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence dans ses états financiers. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait des montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle de ses états financiers ne porte pas atteinte aux droits d'Énergie Brookfield sur ces éléments ni n'annule son exposition à ceux-ci.

Sauf indication contraire, l'information à l'égard de la puissance en mégawatts (« MW ») attribuable aux centrales d'Énergie Brookfield, y compris les actifs en développement, est présentée sur une base consolidée, notamment aussi dans le cas des centrales dont Énergie Brookfield détient le contrôle ou sur lesquelles Énergie Brookfield exerce un contrôle conjoint.

Résultat net

Le résultat net est calculé selon les IFRS.

Le résultat net est une mesure importante de rentabilité, notamment parce qu'il a une définition normalisée conformément aux IFRS. Selon les IFRS, la présentation du résultat net pour notre société donne souvent lieu à la comptabilisation d'une perte même si les flux de trésorerie sous-jacents générés par les actifs sont appuyés par des marges élevées et des conventions d'achat d'électricité à long terme stables. Cela ressort du fait que selon les règles de comptabilisation, nous devons comptabiliser un niveau d'amortissement à l'égard de nos actifs beaucoup plus élevé que nos dépenses d'investissement de maintien.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le rendement d'exploitation des entreprises.

Énergie Brookfield se sert du BAIIA ajusté pour évaluer son rendement avant l'incidence de la charge d'intérêts, de l'impôt sur le résultat, de la charge d'amortissement, des coûts de service de gestion, des participations ne donnant pas le contrôle, du profit latent ou de la perte latente sur les instruments financiers, des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des distributions versées aux porteurs d'actions privilégiées et aux porteurs de parts de société en commandite privilégiées ainsi que d'autres éléments généralement ponctuels. Énergie Brookfield fait des ajustements en fonction de ces facteurs, puisqu'ils peuvent être hors trésorerie, inhabituels ou ne pas faire partie des facteurs utilisés par la direction pour évaluer le rendement d'exploitation. Énergie Brookfield tient compte des profits et des pertes réalisés à la cession d'actifs que nous ne prévoyons pas détenir à long terme dans le calcul du BAIIA ajusté afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement réalisé cumulatif des placements, y compris tout ajustement de la juste valeur latente qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété dans le BAIIA ajusté de la période considérée.

Énergie Brookfield estime que la présentation de cette mesure facilitera l'évaluation par l'investisseur de notre rendement financier et de notre rendement d'exploitation sur une base attribuable.

Fonds provenant des activités

Les fonds provenant des activités représentent une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le résultat d'exploitation net avant l'incidence de certains éléments variables qui n'ont en général aucune incidence financière ou des éléments qui ne sont pas directement liés au rendement d'Énergie Brookfield.

Énergie Brookfield utilise les fonds provenant des activités pour évaluer son rendement avant l'incidence de certains éléments ayant un effet de trésorerie (p. ex. les coûts d'acquisition et d'autres éléments généralement ponctuels ayant un effet de trésorerie) et de certains éléments sans effet de trésorerie (p. ex. l'impôt différé, la charge d'amortissement, la composante hors trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle, le profit latent ou la perte latente sur les instruments financiers, les résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments sans effet de trésorerie), ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement des activités sous-jacentes. Dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités d'Énergie Brookfield, nous utilisons le modèle de la réévaluation conformément à IAS 16, Immobilisations corporelles, selon lequel l'amortissement est établi à partir d'un montant réévalué, ce qui réduit le caractère comparable avec nos pairs qui ne présentent pas leurs résultats selon les IFRS publiées par l'IASB ou qui n'ont pas adopté le modèle de la réévaluation pour évaluer les immobilisations corporelles. La direction ajoute l'impôt différé, car, à son avis, cet élément ne reflète pas la valeur actualisée des obligations fiscales réelles qu'elle prévoit qu'Énergie Brookfield engagera sur un horizon à long terme.

Énergie Brookfield estime que cette analyse et la présentation des fonds provenant des activités permettront à l'investisseur de mieux comprendre le rendement d'Énergie Brookfield. Les fonds provenant des activités par part ne sauraient se substituer au résultat par action comme mesure de rendement et ne sont pas représentatifs des montants disponibles aux fins de distribution.

Les fonds provenant des activités ne sont pas représentatifs des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ou des résultats d'exploitation établis conformément aux IFRS. En outre, cette mesure n'est pas utilisée par le principal décideur opérationnel pour évaluer les liquidités d'Énergie Brookfield.

Dette au prorata

La dette au prorata est présentée en fonction de la quote-part des obligations relatives aux emprunts liés aux participations d'Énergie Brookfield dans diverses entreprises comprises dans le portefeuille. Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. La dette au prorata est présentée parce que la direction est d'avis qu'elle aide les investisseurs et les analystes à estimer la performance globale et à comprendre l'endettement lié spécifiquement à la quote-part revenant à Énergie Brookfield de son capital investi dans un placement donné. Analysée avec le BAIIA ajusté au prorata, la dette au prorata devrait fournir de l'information utile quant à la façon dont Énergie Brookfield a financé les actifs de ses activités. La direction est d'avis que l'information financière au prorata, lorsqu'elle est lue avec les résultats présentés selon les IFRS d'Énergie Brookfield, y compris la dette consolidée, offre une évaluation plus utile de la performance des activités d'Énergie Brookfield et de la gestion du capital. En tant qu'outil analytique, la présentation de la dette au prorata comporte des limites, notamment :

- Les montants de la dette au prorata ne représentent pas l'obligation consolidée relative à la dette sous-jacente d'un placement consolidé. Si un projet donné ne génère pas des flux de trésorerie suffisants pour régler l'intégralité des paiements liés à la dette connexe, la direction peut décider, à sa discrétion, de régler l'insuffisance au moyen d'une injection de capitaux en vue d'éviter un manquement à l'obligation. Une telle insuffisance pourrait ne pas être apparente ou ne pas être équivalente à l'écart entre le BAIIA ajusté au prorata global de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille d'Énergie Brookfield et la dette au prorata globale de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille d'Énergie Brookfield.
- Les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode pour calculer la dette au prorata.

En raison de ces limites, l'information financière au prorata d'Énergie Brookfield ne doit pas être considérée distinctement des états financiers d'Énergie Brookfield préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

PARTIE 9 – MISE EN GARDE

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport intermédiaire renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des énoncés prospectifs au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933 *et l'article 21E de la loi américaine* Securities Exchange Act of 1934*, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine* Private Securities Litigation Reform Act of 1995 *et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, concernant les activités et l'exploitation d'Énergie Brookfield. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre des estimations, des plans, des attentes, des opinions, des prévisions, des projections, des directives ou d'autres énoncés qui ne sont pas des énoncés de fait. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport intermédiaire comprennent la qualité des actifs d'Énergie Brookfield et la résistance des flux de trésorerie qu'ils généreront, la performance financière et le ratio de distribution prévus d'Énergie Brookfield, la future mise en service d'actifs, la nature du portefeuille sous contrat, la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, y compris les ventes en cours de notre portefeuille éolien aux États-Unis d'une puissance de 391 MW et de notre portefeuille éolien d'actifs en exploitation et de développement en Irlande et en Écosse d'une puissance totalisant 927 MW, les occasions de financement et de refinancement, l'admissibilité de BEPC à un indice, la capacité de BEPC à attirer de nouveaux investisseurs ainsi que le rendement et les perspectives futurs de BEPC et de BEP, les perspectives et les avantages anticipés du regroupement d'Énergie Brookfield et de TerraForm Power, y compris certaines informations relatives aux flux de trésorerie et aux liquidités prévus par suite du regroupement d'entreprises, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, les perspectives de croissance future et le profil de distribution d'Énergie Brookfield ainsi que l'accès d'Énergie Brookfield aux capitaux. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être décelés par l'utilisation de mots comme « prévoit », « s'attend à », « cherche à », « planifie », « estime », « prévoit », « vise », « a l'intention de », « anticipe », « cible » ou « croit », ou encore de dérivés de ces mots et expressions ou d'énoncés selon lesquels certains événements, mesures ou résultats « peuvent », « pourront », « pourraient » ou « devraient » respectivement se produire, avoir lieu ou être atteints, ou se produiront, auront lieu ou seront atteints. Bien que nous croyions que les résultats, le rendement et les réalisations futurs prévus expressément ou implicitement par les énoncés prospectifs et les informations figurant dans le présent rapport intermédiaire soient fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes se matérialiseront. Le lecteur ne devrait pas accorder une confiance indue à ces informations et énoncés prospectifs, puisqu'ils comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus par suite desquels les résultats, le rendement ou les réalisations réels peuvent différer de façon importante des résultats, du rendement ou des réalisations futurs prévus que ces informations et énoncés prospectifs expriment ou laissent entendre.*

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs comprennent notamment les changements dans les conditions hydrologiques à nos centrales hydroélectriques, dans le régime des vents à nos installations d'énergie éolienne, dans le rayonnement solaire à nos centrales d'énergie solaire ou dans les conditions météorologiques en général, en raison, entre autres, des changements climatiques, à n'importe laquelle de nos centrales; la volatilité de l'offre et de la demande sur les marchés de l'énergie; notre incapacité à renégocier ou à remplacer, suivant des modalités semblables, les conventions d'achat d'électricité qui viennent à échéance; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique (ou frais semblables) ou les changements apportés à la réglementation visant l'approvisionnement en eau; les avancées technologiques pouvant entraver ou éliminer l'avantage concurrentiel de nos projets; l'augmentation de la production ne faisant pas l'objet d'engagements contractuels dans notre portefeuille; les risques généraux liés au secteur qui portent sur les marchés de l'électricité dans lesquels nous exerçons nos activités; la fin du système d'équilibrage du MRE au Brésil ou tout changement de celui-ci; la réglementation accrue à laquelle nos activités sont assujetties; l'incapacité de renouveler les contrats, les concessions et les permis à l'échéance ou l'incapacité de les remplacer par des contrats, des concessions et des permis suivant des modalités semblables; le fait que les droits de titulaires de privilèges et de domaines à bail sont supérieurs aux droits qui nous sont accordés pourrait nuire à nos droits immobiliers relativement à nos installations d'énergie renouvelable éolienne et solaire; les augmentations des coûts d'exploitation de nos centrales; notre incapacité de respecter les conditions des permis gouvernementaux ou de conserver de tel permis; les pannes d'équipement, y compris celles relatives aux éoliennes et aux panneaux solaires; les ruptures de barrage et le coût et les responsabilités éventuelles liés à ces ruptures; les cas de force majeure, les pertes non assurables et la hausse du coût des primes d'assurance; l'évolution défavorable des taux de change et notre incapacité à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères; la disponibilité et l'accès aux installations d'interconnexion et aux réseaux de transport; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les risques liés à la commercialisation de l'énergie; les différends, les enquêtes des organismes de réglementation et gouvernementaux, et les litiges; le non-respect par les contreparties à nos

contrats de leurs obligations; le temps et l'argent consacrés à l'exécution de contrats à l'endroit de contreparties défaillantes et l'incertitude de l'issue de telles démarches; la possibilité que nos activités soient touchées par des collectivités locales; les cas de fraude, de subornation ou de corruption, d'autres actes illégaux, les procédés ou les systèmes internes inadéquats ou défaillants; l'acquisition de sociétés en difficultés financières qui pourraient nous assujettir à des risques accrus, y compris devoir engager des honoraires juridiques supplémentaires et d'autres frais; notre dépendance envers des systèmes opérationnels informatisés, qui pourrait nous exposer à des cyberattaques; le fait que les technologies récemment mises au point dans lesquelles nous investissons ne donnent pas les résultats escomptés; les conflits de travail et les conventions collectives défavorables sur le plan économique; notre incapacité à financer nos activités en raison de la conjoncture des marchés financiers; les restrictions opérationnelles et financières qui nous sont imposées par les ententes relatives à nos prêts, à notre dette et à nos sûretés; la révision de nos notes de crédit; notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les opérations, y compris les ventes en cours de notre portefeuille éolien aux États-Unis d'une puissance de 391 MW et de notre portefeuille éolien d'actifs en exploitation et de développement en Irlande et en Écosse d'une puissance totalisant 927 MW; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de ses opérations ou de ses acquisitions; notre incapacité de développer des projets nouveaux ou de trouver de nouveaux emplacements appropriés pour le développement de projets nouveaux; les retards, les dépassements de coûts et d'autres problèmes associés à la construction et à l'exploitation de nos installations de production et les risques connexes; les arrangements que nous concluons avec les collectivités et les coparticipants; la décision de Brookfield Asset Management de ne pas nous trouver des occasions d'acquisition, et notre manque d'accès à toutes les acquisitions d'énergie renouvelable répertoriées par Brookfield Asset Management, y compris en raison de conflits d'intérêts; le fait que nous n'ayons pas le contrôle sur toutes nos activités et sur tous nos investissements; l'instabilité politique ou les changements dans les politiques du gouvernement; la possibilité de devoir nous soumettre à des lois ou à des règlements étrangers par suite de l'acquisition et de la mise en valeur future de projets dans de nouveaux marchés; les changements apportés aux politiques gouvernementales prévoyant des mesures incitatives en matière d'énergies renouvelables; une baisse de la valeur de nos placements dans des titres, y compris dans des titres d'autres sociétés émis dans le public; nous ne sommes pas soumis aux mêmes obligations d'information financière qu'un émetteur américain aux États-Unis; une séparation entre la participation financière et le contrôle dans notre structure organisationnelle; les ventes futures et les émissions de nos parts de société en commandite, parts de société en commandite privilégiées ou titres échangeables contre des parts de société en commandite, y compris contre des actions de BEPC, ou la perception de ces ventes ou de ces émissions, pourraient faire chuter le cours des parts de société en commandite ou des parts de société en commandite privilégiées; la création d'une dette à multiples paliers dans notre structure organisationnelle; le fait d'être considérés comme une « société de placement » en vertu de la loi américaine Investment Company Act of 1940*; l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière; notre dépendance envers Brookfield Asset Management et l'importante influence de celle-ci sur nous; le départ de certains ou de tous les professionnels principaux de Brookfield Asset Management; les changements dans la façon dont Brookfield Asset Management choisit de détenir ses participations de propriété dans Énergie Brookfield; le fait que Brookfield Asset Management agisse d'une façon qui ne soit pas dans l'intérêt d'Énergie Brookfield ou de ses porteurs de parts; la gravité, la durée et la propagation de la COVID-19 ainsi que les impacts directs et indirects que peut avoir le virus; l'impact plus vaste des changements climatiques; la défaillance des systèmes technologiques de BEPC; le fait d'être partie à des différends et litiges et de faire l'objet d'enquêtes par des organismes de réglementation et gouvernementaux; les variations du cours des parts de BEP; et le rachat, à tout moment, des actions échangeables par BEPC ou, moyennant un préavis, par le porteur des actions de catégorie B de BEPC.*

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent rapport intermédiaire, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi. Pour plus de renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans le formulaire 20-F de BEP et tout autre risque et facteur décrits dans ce formulaire.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le présent rapport intermédiaire comprend des références à certaines informations au prorata, au BAIIA ajusté, aux fonds provenant des activités, aux fonds provenant des activités par part et à la dette au prorata (collectivement, les « mesures non conformes aux IFRS d'Énergie Brookfield ») qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celles utilisées par d'autres entités. Plus particulièrement, notre définition des fonds provenant des activités peut être différente des définitions utilisées par d'autres sociétés ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »), entre autres parce que la définition de la NAREIT est fondée sur les PCGR des États-Unis et non sur les IFRS. Nous croyons que les mesures non conformes aux IFRS d'Énergie Brookfield constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer notre rendement financier. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Ces mesures non conformes aux IFRS reflètent la façon dont nous gérons les affaires et, à notre avis, permettent au lecteur de mieux les comprendre.

Notre rapport de gestion présente un rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités par rapport au résultat net. Nous présentons également, à la note 5, « Informations sectorielles », des états financiers consolidés intermédiaires non audités, un rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités par rapport au résultat net.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	31 mars 2021	31 décembre 2020
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	**358 $**	431 $
Liquidités soumises à restrictions	14	**279**	208
Créances clients et autres actifs courants	15	**946**	928
Actifs liés à des instruments financiers	4	**69**	62
Montants à recevoir de parties liées	18	**44**	56
Actifs détenus en vue de la vente	3	**1 476**	57
		3 172	1 742
Actifs liés à des instruments financiers	4	**394**	407
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	12	**981**	971
Immobilisations corporelles à la juste valeur	7	**44 280**	44 590
Immobilisations incorporelles		**227**	232
Goodwill	2	**1 010**	970
Actifs d'impôt différé	6	**187**	205
Autres actifs non courants		**650**	605
Total de l'actif		**50 901 $**	49 722 $
Passif			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	16	**585 $**	625 $
Passifs liés à des instruments financiers	4	**263**	283
Montants à payer à des parties liées	18	**753**	506
Emprunts de la société mère	8	**—**	3
Emprunts sans recours	8	**1 182**	1 026
Provisions		**348**	304
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	3	**808**	14
		3 939	2 761
Passifs liés à des instruments financiers	4	**523**	668
Emprunts de la société mère	8	**2 162**	2 132
Emprunts sans recours	8	**15 631**	14 921
Passifs d'impôt différé	6	**5 161**	5 515
Provisions		**782**	712
Autres passifs non courants		**1 269**	1 246
Capitaux propres			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	9	**11 604**	11 100
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	9	**50**	56
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	9	**2 466**	2 721
Actions de catégorie A de Brookfield Renewable Corporation	9	**2 184**	2 408
Actions privilégiées	9	**617**	609
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	10	**1 028**	1 028
Capitaux propres des commanditaires	11	**3 485**	3 845
Total des capitaux propres		**21 434**	21 767
Total du passif et des capitaux propres		**50 901 $**	49 722 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom de Brookfield Renewable Partners L.P. :

Patricia Zuccotti
Administratrice

David Mann
Administrateur

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

NON AUDITÉ (EN MILLIONS, SAUF LES DONNÉES PAR PART)	Note	Trimestres clos les 31 mars **2021**	 2020
Produits	18	**1 020 $**	1 049 $
Autres produits		**27**	15
Coûts d'exploitation directs		**(391)**	(326)
Coûts de service de gestion	18	**(81)**	(40)
Charge d'intérêts	8	**(233)**	(239)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	12	**5**	2
Profit de change et sur les instruments financiers	4	**48**	20
Charge d'amortissement	7	**(368)**	(337)
Divers		**(99)**	(12)
Recouvrement (charge) d'impôt			
Exigible	6	**(16)**	(20)
Différé	6	**33**	(23)
		17	(43)
Résultat net		**(55) $**	89 $
Résultat net attribuable aux éléments suivants :			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	9	**57 $**	50 $
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	9	**20**	16
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	9	**(46)**	2
Actions de catégorie A de Brookfield Renewable Corporation	9	**(41)**	—
Actions privilégiées	9	**7**	7
Parts de société en commandite privilégiées	10	**14**	12
Capitaux propres des commanditaires	11	**(66)**	2
		(55) $	89 $
Perte de base et diluée par part de société en commandite		**(0,24) $**	0,01 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 31 mars 2021	2020
Résultat net		**(55) $**	89 $
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Réévaluation des immobilisations corporelles	7	**(272)**	—
Perte actuarielle sur les régimes à prestations définies		**14**	2
Impôt différé sur les éléments ci-dessus		**45**	—
(Perte latente) profit latent sur les placements dans des titres de capitaux propres		**2**	(10)
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		**(2)**	1
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		**(213)**	(7)
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés en résultat net			
Écart de conversion		**(671)**	(1 804)
Profits (pertes) de la période sur les instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie	4	**92**	(20)
Profit sur les swaps de change – couverture d'un investissement net	4	**28**	46
Ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net	4	**(52)**	(19)
Impôt différé sur les éléments ci-dessus		**(12)**	6
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	12	**(3)**	(14)
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net à une date ultérieure		**(618)**	(1 805)
Autres éléments du résultat global		**(831)**	(1 812)
Résultat global		**(886) $**	(1 723) $
Résultat global attribuable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	9	**(415) $**	(950) $
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	9	**18**	9
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	9	**(157)**	(317)
Actions de catégorie A de Brookfield Renewable Corporation	9	**(139)**	—
Actions privilégiées	9	**15**	(39)
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	10	**14**	12
Capitaux propres des commanditaires	11	**(222)**	(438)
		(886) $	(1 723) $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

		Cumul des autres éléments du résultat global							Participations ne donnant pas le contrôle					
NON AUDITÉ TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	Capitaux propres des commandités	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couvertures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des commandités	Capitaux propres des commandités détenant des parts privilégiées	Actions privilégiées	Actions de catégorie A de BEPC	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2020	(988) $	(720) $	5 595 $	(6) $	(39) $	3 $	3 845 $	1 028 $	609 $	2 408 $	11 100 $	56 $	2 721 $	21 767 $
Résultat net	(66)	—	—	—	—	—	(66)	14	7	(41)	57	20	(46)	(55)
Autres éléments du résultat global	—	(110)	(57)	2	8	1	(156)	—	8	(98)	(472)	(2)	(111)	(831)
Apports en capital (note 9)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	814	—	—	814
Distributions ou dividendes déclarés	(84)	—	—	—	—	—	(84)	(14)	(7)	(52)	(118)	(21)	(59)	(355)
Régime de réinvestissement des distributions	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	2
Divers	(61)	(4)	8	—	—	1	(56)	—	—	(33)	223	(3)	(39)	92
Variation au cours de la période	(209)	(114)	(49)	2	8	2	(360)	—	8	(224)	504	(6)	(255)	(333)
Solde au 31 mars 2021	(1 197) $	(834) $	5 546 $	(4) $	(31) $	5 $	3 485 $	1 028 $	617 $	2 184 $	11 604 $	50 $	2 466 $	21 434 $
Solde au 31 décembre 2019	(1 114) $	(700) $	6 422 $	(9) $	(32) $	12 $	4 579 $	833 $	597 $	— $	11 086 $	68 $	3 317 $	20 480 $
Résultat net	2	—	—	—	—	—	2	12	7	—	50	16	2	89
Autres éléments du résultat global	—	(430)	—	1	(6)	(5)	(440)	—	(46)	—	(1 000)	(7)	(319)	(1 812)
Parts de société en commandite privilégiées émises	—	—	—	—	—	—	—	195	—		—	—	—	195
Apports en capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8	—	—	8
Cessions	7	—	(7)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Distributions ou dividendes déclarés	(99)	—	—	—	—	—	(99)	(12)	(7)	—	(134)	(17)	(72)	(341)
Régime de réinvestissement des distributions	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	1
Divers	8	7	5	—	(13)	(11)	(4)	—	—	—	(14)	—	(3)	(21)
Variation au cours de la période	(81)	(423)	(2)	1	(19)	(16)	(540)	195	(46)	—	(1 090)	(8)	(392)	(1 881)
Solde au 31 mars 2020	(1 195) $	(1 123) $	6 420 $	(8) $	(51) $	(4) $	4 039 $	1 028 $	551 $	— $	9 996 $	60 $	2 925 $	18 599 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 31 mars **2021**	 2020
Activités d'exploitation			
Résultat net		**(55) $**	89 $
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :			
Charge d'amortissement	7	**368**	337
Perte latente (profit latent) de change et sur les instruments financiers	4	**(27)**	(20)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	12	**(5)**	(2)
Charge (recouvrement) d'impôt différé	6	**(33)**	23
Autres éléments sans effet de trésorerie		**14**	15
Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	12	**27**	14
Variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées		**18**	6
Variation nette des soldes du fonds de roulement		**44**	(3)
		351	459
Activités de financement			
Papier commercial et facilités de crédit de la société mère, montant net	8	**(3)**	38
Produits tirés des emprunts sans recours	8	**1 037**	615
Remboursement des emprunts sans recours	8	**(354)**	(617)
Remboursement d'obligations locatives		**(9)**	(9)
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	9	**814**	16
Remboursements de capital à des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation		**—**	(7)
Émission de parts de société en commandite privilégiées	10	**—**	195
Distributions versées :			
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	9	**(118)**	(134)
Aux porteurs d'actions privilégiées	9	**(7)**	(7)
Aux commanditaires détenant des parts privilégiées	10	**(14)**	(11)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP et aux actionnaires de Brookfield Renewable Corporation	8, 10	**(216)**	(182)
Emprunts auprès de parties liées	18	**410**	—
Remboursements à des parties liées	18	**(165)**	—
		1 375	(103)
Activités d'investissement			
Investissement dans des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		**(44)**	(12)
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise		**(1 428)**	(106)
Investissement dans les immobilisations corporelles	7	**(289)**	(65)
Produit de la cession d'actifs	3	**—**	94
Achats d'actifs financiers	4	**—**	(36)
Produit tiré des actifs financiers	4	**46**	35
Liquidités soumises à restrictions et autres		**(50)**	(50)
		(1 765)	(140)
Perte (profit) de change sur la trésorerie		**(11)**	(15)
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
(Diminution) augmentation		**(50)**	201
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente		**(23)**	(4)
Solde au début de la période		**431**	352
Solde à la fin de la période		**358 $**	549 $
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :			
Intérêts payés		**205 $**	201 $
Intérêts reçus		**12 $**	6 $
Impôts sur le résultat payés		**11 $**	21 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Les activités de Brookfield Renewable Partners L.P. (« Énergie Brookfield ») consistent à détenir un portefeuille de centrales de production d'énergie renouvelable principalement en Amérique du Nord, en Colombie, au Brésil, en Europe, en Inde et en Chine.

Sauf indication contraire, « Énergie Brookfield » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, y compris Brookfield Renewable Corporation (« BEPC »). Sauf indication contraire, « la société en commandite » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, à l'exclusion de BEPC.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A (les « actions échangeables de BEPC ») de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC ») détenues par le public et par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») détenues dans Brookfield Renewable Partners L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield détenue par Brookfield, et la participation de commandité (la « participation de commandité ») dans BRELP détenue par Brookfield. Les porteurs de parts de société en commandite, de parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité et d'actions échangeables de BEPC sont désignés collectivement les « porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité et les actions échangeables de BEPC sont désignées collectivement les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire.

Énergie Brookfield est une société en commandite cotée en Bourse créée en vertu des lois des Bermudes, conformément à une convention de société en commandite modifiée et reformulée en date du 20 novembre 2011, dans sa version modifiée de temps à autre.

Le bureau principal d'Énergie Brookfield est situé au 73 Front Street, Fifth Floor, Hamilton HM12, Bermudes.

La société mère directe d'Énergie Brookfield est son commandité, Brookfield Renewable Partners Limited (« BRPL »), tandis que sa société mère ultime est Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield Asset Management »). Brookfield Asset Management et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield, sont désignées, individuellement et collectivement, comme « Brookfield » dans les présents états financiers.

Les actions échangeables de BEPC sont négociées sous le symbole « BEPC » à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto.

Les parts de société en commandite sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP » et à la Bourse de Toronto sous le symbole « BEP.UN ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A, série 5, série 7, série 9, série 11, série 13 et série 15 d'Énergie Brookfield sont négociées à la Bourse de Toronto respectivement sous les symboles « BEP.PR.E », « BEP.PR.G », « BEP.PR.I », « BEP.PR.K », « BEP.PR.M » et « BEP.PR.O ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A, série 17 sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP.PR.A ».

Notes des états financiers consolidés Page

1.	Mode de présentation et principales méthodes comptables	55
2.	Acquisitions	56
3.	Actifs détenus en vue de la vente	57
4.	Gestion des risques et instruments financiers	58
5.	Informations sectorielles	62
6.	Impôts sur le résultat	66
7.	Immobilisations corporelles	67
8.	Emprunts	68
9.	Participations ne donnant pas le contrôle	70
10.	Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	74
11.	Capitaux propres des commanditaires	74
12.	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	75
13.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	75
14.	Liquidités soumises à restrictions	76
15.	Créances clients et autres actifs courants	76
16.	Dettes fournisseurs et autres créditeurs	76
17.	Engagements, éventualités et garanties	77
18.	Transactions entre parties liées	78
19.	Filiales faisant appel public à l'épargne	80
20.	Événements postérieurs à la date de clôture	81

1. MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire.*

Certaines informations et notes complémentaires normalement incluses dans les états financiers consolidés annuels audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ont été omises ou résumées. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2020 d'Énergie Brookfield. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2020.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas audités et tiennent compte des ajustements (ajustements récurrents normaux) qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour donner une image fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires selon les IFRS.

Les résultats figurant dans les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour un exercice complet. Les méthodes décrites ci-après sont appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée le 4 mai 2021 par le conseil d'administration du commandité d'Énergie Brookfield, nommément BRPL.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « $ », « $ CA », « € », « R$ », « COP », « INR » et « CNY » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, au réal, au peso colombien, à la roupie indienne et au yuan.

Tous les chiffres sont présentés en millions de dollars américains, sauf indication contraire.

b) Mode de présentation

Les états financiers intermédiaires consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de la réévaluation d'immobilisations corporelles et de certains actifs et passifs évalués à la juste valeur. Le coût est comptabilisé selon la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'actifs.

c) Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes d'Énergie Brookfield et de ses filiales, qui sont des entités sur lesquelles Énergie Brookfield exerce le contrôle. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales d'Énergie Brookfield sont présentées distinctement dans les capitaux propres aux états de la situation financière combinés.

d) Normes comptables récemment adoptées

Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16 en ce qui concerne les informations à fournir

Le 27 août 2020, l'IASB a publié les modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16 découlant de la réforme des taux d'intérêt de référence (les « modifications issues de la phase II »), qui entreront en vigueur le 1er janvier 2021 et dont l'adoption anticipée est permise. Les modifications issues de la phase II offrent d'autres indications pour traiter de questions qui seront soulevées pendant la transition des taux d'intérêt de référence. Ces modifications se rapportent principalement à la modification des actifs financiers, des passifs financiers et des obligations locatives à l'égard desquels la base de détermination des flux de trésorerie contractuels change en raison de la réforme des taux interbancaires offerts (« TIO »), permettant l'application prospective du taux d'intérêt de référence applicable et le recours à la comptabilité de couverture, et introduisant par le fait même une exception selon laquelle les modifications qui doivent être apportées à la désignation formelle et à la documentation des relations de couverture pour tenir compte des changements requis en vertu de la réforme des TIO n'entraînent pas la cessation de la comptabilité de couverture ou la désignation de nouvelles relations de couverture.

Énergie Brookfield a effectué une évaluation et a mis en œuvre un plan de transition pour tenir compte des incidences et refléter les changements découlant des modifications apportées aux modalités contractuelles des emprunts à taux variable et des swaps de taux d'intérêt indexés à des TIO et de la mise à jour des désignations de ses couvertures. L'adoption ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la présentation de l'information financière d'Énergie Brookfield.

e) Modifications futures de méthodes comptables

Modifications d'IAS 1 – Présentation des états financiers (« IAS 1 »)

Les modifications apportées précisent la méthode de classement de la dette et des autres passifs à titre d'éléments courants ou non courants. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

À l'heure actuelle, il n'y a pas de modifications futures aux IFRS qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur Énergie Brookfield.

2. ACQUISITIONS

Portefeuille éolien aux États-Unis

Le 24 mars 2021, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition de la totalité d'un portefeuille de trois centrales éoliennes d'une puissance d'environ 845 MW et de projets de développement d'une puissance d'environ 400 MW (collectivement, le « portefeuille éolien aux États-Unis ») situés aux États-Unis. Le prix de cette acquisition, y compris les ajustements du fonds de roulement et de clôture, s'élève à 744 millions $. Les coûts de transaction, totalisant 6 millions $, ont été passés en charges à mesure qu'ils ont été engagés et ont été comptabilisés au poste Divers dans le compte consolidé de résultat. La participation financière d'Énergie Brookfield s'élève à 25 %.

Le placement a été comptabilisé selon la méthode d'acquisition, et les résultats d'exploitation ont été inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités à compter de la date d'acquisition. Si l'acquisition avait été conclue au début de l'exercice, les produits provenant du portefeuille éolien aux États-Unis se seraient élevés à 48 millions $ pour le trimestre clos le 31 mars 2021.

Portefeuille de production décentralisée aux États-Unis

Le 31 mars 2021, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une participation de 100 % d'une entreprise de production décentralisée (le « portefeuille de production décentralisée aux États-Unis ») regroupant des actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 360 MW situés sur environ 600 endroits et des actifs en développement de 700 MW, tous aux États-Unis. Le prix de cette acquisition, y compris les ajustements du fonds de roulement, s'élève à 684 millions $. Les coûts de transaction, totalisant 2 millions $, ont été passés en charges à mesure qu'ils ont été engagés et ont été comptabilisés au poste Divers dans le compte consolidé de résultat. La participation financière d'Énergie Brookfield s'élève à 25 %.

Le placement a été comptabilisé selon la méthode d'acquisition, et les résultats d'exploitation ont été inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités à compter de la date d'acquisition. Si l'acquisition avait été conclue au début de l'exercice, les produits provenant du portefeuille de production décentralisée aux États-Unis se seraient élevés à 16 millions $ pour le trimestre clos le 31 mars 2021.

La répartition provisoire du prix d'acquisition, à la juste valeur, à l'égard des acquisitions est la suivante :

(EN MILLIONS)	Portefeuille éolien aux États-Unis	Portefeuille de production décentralisée aux États-Unis	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 $	1 $	2 $
Liquidités soumises à restriction	49	5	54
Créances clients et autres actifs courants	29	26	55
Immobilisations corporelles	1 587	751	2 338
Passifs courants	(11)	(7)	(18)
Tranche courante des emprunts sans recours	(85)	(7)	(92)
Instruments financiers	(18)	—	(18)
Emprunts sans recours	(742)	(124)	(866)
Provisions	(35)	(52)	(87)
Autres passifs non courants	(31)	(21)	(52)
Juste valeur des actifs nets acquis	744	572	1 316
Goodwill	—	112	112
Prix d'acquisition	744 $	684 $	1 428 $

3. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Au 31 mars 2021, les actifs détenus en vue de la vente compris dans les secteurs opérationnels d'Énergie Brookfield comprenaient des portefeuilles de centrales d'énergie éolienne et solaire en Europe, aux États-Unis et en Asie.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu un contrat exécutoire visant la vente de sa participation de 100 % dans un portefeuille éolien d'actifs en exploitation et de projets de développement en Irlande d'une puissance de 656 MW (le « portefeuille éolien en Irlande »), pour un produit de 355 millions $ (montant net de 142 millions $ pour Énergie Brookfield). Énergie Brookfield détient une participation financière de 40 % dans chacune des entités des projets au sein du portefeuille éolien en Irlande et 100 % des droits de vote. La transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a conclu un contrat exécutoire visant la vente de sa participation de 100 % dans un portefeuille éolien de projets de développement en Écosse d'une puissance de 271 MW (le « portefeuille éolien en Écosse »), pour un produit de 100 millions $ (montant net de 100 millions $ pour Énergie Brookfield). Énergie Brookfield détient une participation financière de 100 % dans chacune des entités des projets au sein du portefeuille éolien en Écosse et 100 % des droits de vote. La transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu un contrat exécutoire visant la vente de sa participation de 100 % dans un portefeuille éolien aux États-Unis d'une puissance de 391 MW (le « portefeuille éolien aux États-Unis »), pour un produit de 365 millions $ (montant net de 161 millions $ pour Énergie Brookfield). Énergie Brookfield a réévalué le portefeuille éolien aux États-Unis conformément à la méthode comptable pour laquelle elle a opté, soit la méthode de réévaluation. Énergie Brookfield détient une participation financière d'environ 20 % à 100 % dans chacune des entités des projets au sein du portefeuille éolien aux États-Unis et 100 % des droits de vote. La transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles.

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux actifs et passifs classés comme étant détenus en vue de la vente aux :

(EN MILLIONS)	**31 mars 2021**	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**27 $**	4 $
Liquidités soumises à restrictions	**13**	1
Créances clients et autres actifs courants	**77**	1
Immobilisations corporelles	**1 321**	51
Autres actifs non courants	**38**	—
Actifs détenus en vue de la vente	**1 476 $**	57 $
Passif		
Passifs courants	**52 $**	— $
Dette à long terme	**637**	4
Autres passifs non courants	**119**	10
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	**808 $**	14 $

4. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES

Énergie Brookfield court divers risques financiers en raison de ses activités, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque sur marchandises, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. Énergie Brookfield a recours principalement à des instruments financiers pour gérer ces risques.

Il n'y a eu aucune autre modification importante au chapitre des risques auxquels Énergie Brookfield est exposée par rapport à ceux énoncés dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2020.

Informations sur la juste valeur

La juste valeur constitue le prix qui serait reçu à la vente d'un actif, ou payé au transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre les participants du marché, à la date d'évaluation.

Lorsque la juste valeur est établie à l'aide de modèles d'évaluation, il faut avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, la direction se base principalement sur des données de marché externes facilement observables, comme les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, les prix des marchandises et, selon le cas, les écarts de taux.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier représente la contrepartie qui serait reçue dans le cadre d'une transaction ordonnée entre les participants du marché, compte tenu d'une utilisation optimale de l'actif.

Les actifs et les passifs mesurés à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau correspond à un degré de fiabilité des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

Niveau 1 – Données fondées sur les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés du niveau 1, observables pour l'actif ou le passif de façon directe ou indirecte;

Niveau 3 – Données liées à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché.

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs d'Énergie Brookfield évalués et présentés à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des justes valeurs aux :

	31 mars 2021				31 décembre 2020
(EN MILLIONS)	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**	Total
Actifs évalués à la juste valeur :					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**358 $**	**— $**	**— $**	**358 $**	431 $
Liquidités soumises à restrictions[1]	**365**	**—**	**—**	**365**	283
Actifs liés à des instruments financiers[2]					
Contrats d'énergie dérivés	**—**	**48**	**44**	**92**	135
Swaps de taux d'intérêt	**—**	**19**	**—**	**19**	—
Swaps de change	**—**	**46**	**—**	**46**	4
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres[3]	**—**	**37**	**96**	**133**	175
Immobilisations corporelles	**—**	**—**	**44 280**	**44 280**	44 590
Passifs évalués à la juste valeur :					
Passifs liés à des instruments financiers[2]					
Contrats d'énergie dérivés	**—**	**(47)**	**—**	**(47)**	(33)
Swaps de taux d'intérêt	**—**	**(319)**	**—**	**(319)**	(422)
Swaps de change	**—**	**(66)**	**—**	**(66)**	(94)
Passifs liés aux capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux	**—**	**—**	**(354)**	**(354)**	(402)
Contrepartie éventuelle[4]	**—**	**—**	**—**	**—**	(1)
Passifs pour lesquels la juste valeur est présentée :					
Emprunts de la société mère[2]	**(2 333)**	**—**	**—**	**(2 333)**	(2 448)
Emprunt sans recours[2]	**(2 409)**	**(15 712)**	**—**	**(18 121)**	(17 991)
Total	**(4 019) $**	**(15 994) $**	**44 066 $**	**24 053 $**	24 227 $

1) Comprennent le montant courant et le montant non courant inclus dans les autres actifs non courants.
2) Comprennent les montants courants et non courants.
3) Ne tiennent pas compte de placements dans des titres de créance de 173 millions $ (155 millions $ en 2020) évalués au coût amorti.
4) Se rapporte à des regroupements d'entreprises comportant des obligations échéant en 2022.

Aucun reclassement n'a eu lieu au cours du trimestre clos le 31 mars 2021.

Information sur les instruments financiers

Le tableau suivant présente le montant total des positions nettes en instruments financiers d'Énergie Brookfield aux :

	31 mars 2021			31 décembre 2020
(EN MILLIONS)	**Actif**	**Passif**	**Actif (passif) net**	Actif (passif) net
Contrats d'énergie dérivés	**92 $**	**47 $**	**45 $**	102 $
Swaps de taux d'intérêt	**19**	**319**	**(300)**	(422)
Swaps de change	**46**	**66**	**(20)**	(90)
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres	**306**	**—**	**306**	330
Passifs liés aux capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux	**—**	**354**	**(354)**	(402)
Total	**463**	**786**	**(323)**	(482)
Moins : tranche courante	**69**	**263**	**(194)**	(221)
Tranche non courante	**394 $**	**523 $**	**(129) $**	(261) $

a) Contrats d'énergie dérivés

Énergie Brookfield a conclu des contrats d'énergie dérivés principalement afin de stabiliser ou d'éliminer le risque de prix à la vente d'une partie de la production d'électricité future. Certains contrats d'énergie sont comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires d'Énergie Brookfield à un montant équivalant à leur juste valeur, laquelle est établie selon les cours de marché, ou, si aucun cours de marché n'est disponible, selon un modèle d'évaluation utilisant à la fois des éléments probants et des prévisions établis en interne et provenant de tierces parties.

b) Couvertures de taux d'intérêt

Énergie Brookfield a conclu des contrats de couverture de taux d'intérêt principalement pour réduire au minimum l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable ou de bloquer des taux d'intérêt sur le refinancement futur de la dette. Tous les contrats de couverture de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés intermédiaires.

c) Swaps de change

Énergie Brookfield a conclu des swaps de change visant à réduire au minimum son exposition aux fluctuations de change qui ont une incidence sur ses placements et ses résultats dans des établissements à l'étranger et à fixer le taux de change sur certaines transactions prévues libellées en monnaies étrangères.

d) Passifs liés aux capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux

Énergie Brookfield détient et exploite certains projets aux États-Unis dans le cadre de structures donnant droit à des avantages fiscaux pour financer la construction de projets solaires et éoliens. Conformément à la substance des accords contractuels, les montants payés par les investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux pour leurs participations sont classés comme des passifs liés à des instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière.

Le profit ou la perte sur les passifs liés aux capitaux propres donnant droit aux avantages fiscaux sont comptabilisés au poste (Profit) perte de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat.

e) Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres

Les placements d'Énergie Brookfield dans des titres de créance et des titres de capitaux propres consistent en des placements dans des titres non cotés en Bourse qui sont comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière.

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Change et instruments financiers dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat pour les trimestres clos les 31 mars :

	Trimestres clos les 31 mars	
(EN MILLIONS)	**2021**	2020
Contrats d'énergie dérivés	**(41) $**	17 $
Swaps de taux d'intérêt	**53**	(25)
Swaps de change	**59**	72
Passifs liés aux capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux	**14**	1
Profit (perte) de change	**(37)**	(45)
	48 $	20 $

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus dans le poste Autres éléments du résultat global des états consolidés intermédiaires du résultat global pour les trimestres clos les 31 mars :

	Trimestres clos les 31 mars	
(EN MILLIONS)	**2021**	2020
Contrats d'énergie dérivés	**40 $**	37 $
Swaps de taux d'intérêt	**47**	(57)
Swaps de change	**5**	—
	92	(20)
Swaps de change – investissement net	**28**	46
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres	**2**	(10)
	122 $	16 $

Le tableau suivant présente les ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net dans les états consolidés intermédiaires du résultat global pour les trimestres clos les 31 mars :

	Trimestres clos les 31 mars	
(EN MILLIONS)	**2021**	2020
Contrats d'énergie dérivés	**(55) $**	(24) $
Swaps de taux d'intérêt	**3**	5
	(52) $	(19) $

5. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, le principal décideur opérationnel) d'Énergie Brookfield analysent les résultats de l'entreprise, gèrent les activités et affectent les ressources selon le type de technologie.

Nos activités sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire, 4) transition énergétique (production décentralisée, accumulation par pompage, cogénération et biomasse) et 5) siège social, et les catégories hydroélectricité et énergie éolienne sont également réparties par secteur géographique (nommément Amérique du Nord, Colombie, Brésil, Europe et Asie). Cette répartition sectorielle correspond le mieux à la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats, gère les activités et affecte les ressources.

Les informations présentées au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont au prorata. Les informations au prorata reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent aux porteurs de parts (les porteurs de la participation de commandité, des parts de société en commandite rachetables/échangeables, des actions échangeables de BEPC et des parts de société en commandite) une perspective que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées, et ne sont pas destinées à être présentées, conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées en fonction de la consolidation au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes Produits, Autres produits, Coûts d'exploitation directs, Charge d'intérêts, Charge d'amortissement, Impôts exigible et différé et Divers sont des éléments qui différeront des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils comprennent la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment et ne tiennent pas compte de la quote-part des résultats des participations consolidées que la société ne détient pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans ses états financiers consolidés. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait des montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle de ses états financiers ne porte pas atteinte aux droits de notre société sur ces éléments ni n'annule son exposition à ceux-ci.

Énergie Brookfield présente donc ses résultats et les informations sectorielles des périodes antérieures selon ces secteurs.

Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables ». Énergie Brookfield analyse le rendement de ses secteurs opérationnels en fonction des produits, du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités. Le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités ne sont pas des mesures comptables généralement reconnues selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités utilisés par d'autres entités.

Énergie Brookfield se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses activités avant l'incidence de la charge d'intérêts, de l'impôt sur le résultat, de la charge d'amortissement, des coûts de service de gestion, des participations ne donnant pas le contrôle, du profit latent ou de la perte latente sur les instruments financiers, des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des distributions aux porteurs d'actions privilégiées et aux commanditaires détenant des parts privilégiées et d'autres éléments typiques généralement ponctuels. Énergie Brookfield inclut les profits réalisés et les pertes subies à la cession d'actifs qu'elle n'avait pas l'intention de conserver à long terme dans le BAIIA ajusté afin de fournir d'autres informations utiles sur le rendement des participations sur une base réalisée cumulative, y compris les ajustements latents de la juste valeur qui ont été comptabilisés dans les capitaux propres et qui n'ont pas été reflétés autrement dans le BAIIA ajusté de la période considérée.

Énergie Brookfield utilise les fonds provenant des activités pour évaluer le rendement de ses activités, qui correspondent au BAIIA ajusté, moins les coûts de service de gestion, les intérêts et l'impôt exigible, et sont ajustés pour tenir compte de la composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle et des distributions aux porteurs d'actions privilégiées et aux commanditaires détenant des parts privilégiées.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 31 mars 2021 :

	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS[1]
	Hydroélectricité			Énergie éolienne										
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total			
Produits	205 $	52 $	55 $	122 $	43 $	7 $	7 $	77 $	70 $	— $	638 $	(39) $	421 $	1 020 $
Autres produits	5	8	—	1	42	—	—	6	3	9	74	(2)	(45)	27
Coûts d'exploitation directs	(69)	(12)	(20)	(42)	(18)	(3)	(1)	(24)	(27)	(7)	(223)	21	(189)	(391)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	20	10	30
BAIIA ajusté	141	48	35	81	67	4	6	59	46	2	489	—	197	
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(81)	(81)	—	—	(81)
Charge d'intérêts	(36)	(7)	(6)	(19)	(6)	(2)	(2)	(29)	(13)	(19)	(139)	6	(100)	(233)
Impôt exigible	(1)	(2)	(2)	—	(1)	—	—	—	—	—	(6)	—	(10)	(16)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(14)	(14)	—	—	(14)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(6)	(4)	(10)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(83)	(83)
Fonds provenant des activités	104	39	27	62	60	2	4	30	33	(119)	242	—	—	
Charge d'amortissement	(65)	(14)	(6)	(59)	(22)	(3)	(3)	(44)	(20)	(1)	(237)	13	(144)	(368)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	(21)	(1)	3	(21)	4	(1)	—	10	—	27	—	—	48	48
Charge d'impôt différé	12	(1)	(2)	6	—	—	(1)	(3)	2	22	35	—	(2)	33
Divers	(26)	—	—	(12)	(32)	—	1	(15)	(8)	(81)	(173)	2	72	(99)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(15)	—	(15)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	26	26
Résultat net attribuable aux porteurs de parts[2]	4 $	23 $	22 $	(24) $	10 $	(2) $	1 $	(22) $	7 $	(152) $	(133) $	— $	— $	(133) $

1) La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 5 millions $ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 57 millions $ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

2) Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable aux parts de société en commandite, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et à la participation de commandité. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 31 mars 2020 :

	Attribuable aux porteurs de parts													
	Hydroélectricité			Énergie éolienne								Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS[1]
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total			
Produits	265 $	61 $	60 $	60 $	22 $	4 $	6 $	34 $	33 $	— $	545 $	(21) $	525 $	1 049 $
Autres produits	1	3	2	2	—	—	—	1	1	2	12	(3)	6	15
Coûts d'exploitation directs	(69)	(17)	(26)	(14)	(9)	(1)	(1)	(11)	(13)	(5)	(166)	9	(169)	(326)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	15	8	23
BAIIA ajusté	197	47	36	48	13	3	5	24	21	(3)	391	—	370	
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(33)	(33)	—	(7)	(40)
Charge d'intérêts	(39)	(4)	(7)	(18)	(3)	(2)	(2)	(16)	(4)	(18)	(113)	3	(129)	(239)
Impôt exigible	(3)	(2)	(4)	—	—	—	—	—	—	—	(9)	1	(12)	(20)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(12)	(12)	—	—	(12)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(4)	(8)	(12)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(214)	(214)
Fonds provenant des activité	155	41	25	30	10	1	3	8	17	(73)	217	—	—	
Charge d'amortissement	(58)	(20)	(6)	(42)	(12)	(4)	(3)	(19)	(5)	(1)	(170)	6	(173)	(337)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	18	7	5	(2)	(10)	—	(3)	(2)	1	(13)	1	2	17	20
Charge d'impôt différé	(20)	1	(1)	(2)	1	—	—	(2)	—	17	(6)	—	(17)	(23)
Divers	(20)	(4)	—	6	—	(1)	2	(3)	—	(2)	(22)	1	9	(12)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(9)	—	(9)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	164	164
Résultat net attribuable aux porteurs de parts[2]	75 $	25 $	23 $	(10) $	(11) $	(4) $	(1) $	(18) $	13 $	(72) $	20 $	— $	— $	20 $

1) La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 2 millions $ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 50 millions $ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

2) Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable aux parts de société en commandite, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et à la participation de commandité. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit présente de l'information relative aux états de la situation financière de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des états de la situation financière consolidés, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :

	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS
	Hydroélectricité			Énergie éolienne										
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total			
Au 31 mars 2021 :														
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**37 $**	**5 $**	**8 $**	**25 $**	**43 $**	**1 $**	**4 $**	**85 $**	**40 $**	**2 $**	**250 $**	**(32) $**	**140 $**	**358 $**
Immobilisations corporelles	**12 861**	**1 403**	**1 823**	**3 190**	**921**	**247**	**177**	**3 456**	**2 051**	**—**	**26 129**	**(991)**	**19 142**	**44 280**
Total de l'actif	**13 565**	**1 591**	**2 053**	**3 906**	**1 353**	**262**	**276**	**3 845**	**2 304**	**55**	**29 210**	**(435)**	**22 126**	**50 901**
Total des emprunts	**3 390**	**230**	**421**	**1 912**	**532**	**65**	**124**	**2 565**	**1 191**	**2 169**	**12 599**	**(358)**	**6 734**	**18 975**
Autres passifs	**3 198**	**133**	**509**	**971**	**347**	**7**	**22**	**449**	**100**	**1 047**	**6 783**	**(77)**	**3 786**	**10 492**
Pour le trimestre clos le 31 mars 2021 :														
Nouvelles immobilisations corporelles	**26**	**15**	**29**	**23**	**62**	**—**	**—**	**21**	**15**	**1**	**192**	**(1)**	**100**	**291**
Au 31 décembre 2020 :														
Trésorerie et équivalents de trésorerie	38 $	6 $	6 $	36 $	60 $	1 $	3 $	86 $	48 $	7 $	291 $	(20) $	160 $	431 $
Immobilisations corporelles	12 983	1 544	1 965	3 606	1 095	274	175	3 548	1 880	—	27 070	(940)	18 460	44 590
Total de l'actif	13 628	1 751	2 201	3 801	1 267	292	272	3 985	2 101	100	29 398	(387)	20 711	49 722
Total des emprunts	3 439	245	439	1 680	669	66	125	2 534	864	2 143	12 204	(332)	6 210	18 082
Autres passifs	3 232	153	556	773	220	8	22	568	211	784	6 527	(55)	3 401	9 873
Pour le trimestre clos le 31 mars 2020 :														
Nouvelles immobilisations corporelles	12	8	1	9	2	—	—	21	2	1	56	(17)	58	97

Informations géographiques

Le tableau suivant présente les produits consolidés par type de technologie et par région géographique pour les trimestres clos les 31 mars :

	Trimestres clos les 31 mars	
(EN MILLIONS)	**2021**	2020
Hydroélectricité		
Amérique du Nord	**271 $**	338 $
Brésil	**56**	72
Colombie	**227**	247
	554	657
Énergie éolienne		
Amérique du Nord	**178**	125
Europe	**68**	66
Brésil	**17**	13
Asie	**29**	22
	292	226
Énergie solaire	**123**	112
Transition énergétique	**51**	54
Total	**1 020 $**	1 049 $

Le tableau suivant présente les immobilisations corporelles et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence par secteur géographique :

(EN MILLIONS)	**31 mars 2021**	31 décembre 2020
États-Unis	**24 015 $**	22 955 $
Colombie	**7 577**	8 150
Canada	**4 890**	4 880
Brésil	**3 100**	3 308
Europe	**4 837**	5 417
Asie	**842**	851
	45 261 $	45 561 $

6. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, le taux d'imposition effectif d'Énergie Brookfield s'est établi à 24 % (33 % en 2020). Le taux d'imposition effectif est différent du taux prévu par la loi en raison principalement des écarts entre les taux et du bénéfice non imposable des participations ne donnant pas le contrôle.

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le tableau suivant présente le rapprochement des immobilisations corporelles à la juste valeur :

(EN MILLIONS)	Hydro-électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Divers[1]	Total[2]
Au 31 décembre 2020	28 418 $	9 010 $	7 012 $	150 $	44 590 $
Ajouts	140	62	77	12	291
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	—	1 587	751	—	2 338
Transferts vers les actifs détenus en vue de la vente	—	(1 271)	—	—	(1 271)
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global					
Variation de la juste valeur	—	(272)	—	—	(272)
Écart de conversion	(752)	(125)	(138)	(13)	(1 028)
Éléments comptabilisés par le biais du résultat net					
Charge d'amortissement	(135)	(147)	(83)	(3)	(368)
Au 31 mars 2021[3]	27 671 $	8 844 $	7 619 $	146 $	44 280 $

1) Comprend la biomasse et la cogénération.
2) Comprend des actifs en construction de 652 millions $ (598 millions $ en 2020).
3) Comprend des actifs au titre de droits d'utilisation non assujettis à la réévaluation de 75 millions $ (74 millions $ en 2020) du secteur hydroélectricité, de 181 millions $ (185 millions $ en 2020) du secteur énergie éolienne, de 187 millions $ (152 millions $ en 2020) du secteur énergie solaire et de 2 millions $ (3 millions $ en 2020) du secteur divers.

8. EMPRUNTS

Emprunts de la société mère

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts de la société mère aux :

	31 mars 2021				31 décembre 2020			
	Moyenne pondérée				Moyenne pondérée			
(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	**Taux d'intérêt (%)**	**Durée (en années)**	**Valeur comptable**	**Juste valeur estimée**	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée
Facilités de crédit	**s. o.**	**5**	**— $**	**— $**	s. o.	4	— $	— $
Papier commercial	**s. o.**	**s. o.**	**—**	**—**	0,4	<1	3	3
Billets à moyen terme :								
Série 4 (150 $ CA)	**5,8**	**16**	**119**	**150**	5,8	16	118	160 $
Série 9 (400 $ CA)	**3,8**	**4**	**318**	**345**	3,8	4	314	348
Série 10 (500 $ CA)	**3,6**	**6**	**399**	**433**	3,6	6	392	441
Série 11 (475 $ CA)	**4,3**	**8**	**378**	**428**	4,3	8	373	442
Série 12 (475 $ CA)	**3,4**	**9**	**378**	**403**	3,4	9	373	420
Série 13 (300 $ CA)	**4,3**	**29**	**239**	**261**	4,3	29	236	287
Série 14 (425 $ CA)	**3,3**	**29**	**338**	**313**	3,3	30	334	347
	3,9	**13**	**2 169**	**2 333**	3,9	14	2 140	2 445 $
Total des emprunts de la société mère			**2 169**	**2 333 $**			2 143	2 448
Ajouter : primes non amorties[1]			**3**				3	
Déduire : coûts de financement non amortis[1]			**(10)**				(11)	
Déduire : tranche courante			**—**				(3)	
			2 162 $				2 132 $	

1) Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

Facilités de crédit

Au 31 mars 2021, aucun papier commercial d'Énergie Brookfield n'était en circulation (3 millions $ en 2020). Nos facilités de crédit de la société mère totalisant 1 975 millions $ complètent notre programme de papier commercial.

Au premier trimestre de 2021, Énergie Brookfield a prolongé de deux ans, jusqu'en juin 2026, les facilités de crédit de la société mère liées au développement durable et a relevé leur plafond de 225 millions $.

Pour répondre à ses fins générales, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve du service de la dette. Se reporter à la note 17, « Engagements, éventualités et garanties », pour des informations sur les lettres de crédit émises par des filiales.

Le tableau qui suit résume la portion non utilisée des facilités de crédit de la société aux :

(EN MILLIONS)	**31 mars 2021**	31 décembre 2020
Facilités de crédit autorisées de la société mère[1]	**2 375 $**	2 150 $
Facilité de lettres de crédit autorisée	**400**	400
Lettres de crédit émises	**(267)**	(300)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère	**2 508 $**	2 250 $

1) Les montants sont garantis par Énergie Brookfield.

Billets à moyen terme

Les billets à terme sont des obligations contractées par une filiale de financement d'Énergie Brookfield, Brookfield Renewable Partners ULC (« Finco ») (se reporter à la note 19, « Filiales faisant appel public à l'épargne »). Finco peut rembourser de temps à autre une partie ou la totalité des emprunts, conformément aux modalités de l'acte de fiducie. Le solde est exigible à l'échéance et les intérêts sur les emprunts de la société mère sont payés semestriellement. Les billets à terme à payer par Finco sont garantis sans condition par Énergie Brookfield, Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP ») et certaines autres filiales.

Emprunts sans recours

Les emprunts sans recours sont habituellement des emprunts sans recours, à long terme, et grevant des actifs précis, libellés dans la monnaie locale de la filiale. Les emprunts sans recours contractés en Amérique du Nord et en Europe consistent en des dettes à taux fixe et à taux variable indexées sur le taux interbancaire offert à Londres (le « TIOL »), le taux interbancaire offert en euros (le « taux EURIBOR ») et le taux offert en dollars canadiens (le « taux CDOR »). Énergie Brookfield a recours à des swaps de taux d'intérêt en Amérique du Nord et en Europe pour réduire au minimum son exposition aux taux d'intérêt variables. Les emprunts sans recours contractés au Brésil sont assortis de taux d'intérêt variables de la Taxa de Juros de Longo Prazo (« TJLP »), soit le taux d'intérêt à long terme de la Banque nationale de développement économique du Brésil, majoré d'une marge. Les emprunts sans recours contractés en Colombie sont composés de taux fixes et de taux variables indexés à l'Indicador Bancario de Referencia (« IBR »), soit le taux d'intérêt à court terme de Banco Central de Colombia, et à l'indice des prix à la consommation (« IPC ») de la Colombie, soit le taux d'inflation stipulé par la Colombie, majorés d'une marge. Les emprunts sans recours contractés en Inde constituent des dettes à taux fixe et à taux variable indexées au taux préférentiel du prêteur (coût marginal du taux d'emprunt). Les emprunts sans recours contractés en Chine sont assortis de taux d'intérêt variables de la Banque populaire de Chine (« BPC »).

Il est actuellement prévu que le taux Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») remplacera le TIOL en dollars américains, que le taux Sterling Overnight Index Average (« SONIA ») remplacera le TIOL en livres sterling et que le taux en euros à court terme (« €STR ») remplacera le TIOL en euros. Il est prévu que le remplacement du TIOL en livres sterling et du TIOL en euros entre en vigueur d'ici le 31 décembre 2021. Le remplacement du TIOL en dollars américains devrait entrer en vigueur d'ici le 30 juin 2023. Au 31 mars 2021, ces réformes n'avaient eu aucune incidence sur les emprunts assortis de taux d'intérêt variables contractés par Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts sans recours aux :

	31 mars 2021				31 décembre 2020			
	Moyenne pondérée				Moyenne pondérée			
(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	**Taux d'intérêt (%)**	**Durée (en années)**	**Valeur comptable**	**Juste valeur estimée**	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée
Emprunts sans recours[1]								
Hydroélectricité	**4,8**	**8**	**6 916 $**	**7 435 $**	4,8	9	6 989 $	7 853 $
Énergie éolienne	**4,0**	**9**	**4 542**	**4 869**	4,3	10	4 324	4 785
Énergie solaire	**3,5**	**11**	**3 706**	**4 150**	3,6	12	3 684	4 247
Transition énergétique	**3,2**	**9**	**1 604**	**1 667**	3,8	11	1 009	1 106
Total	**4,1**	**9**	**16 768 $**	**18 121 $**	4,3	10	16 006 $	17 991 $
Ajouter : primes non amorties[2]			**149**				63	
Déduire : coûts de financement non amortis[2]			**(104)**				(122)	
Déduire : tranche courante			**(1 182)**				(1 026)	
			15 631 $				14 921 $	

1) Comprennent un montant de 253 millions $ (15 millions $ en 2020) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais d'un fonds privé soutenu par Brookfield.

2) Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

Au premier trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement totalisant 180 milliards COP (50 millions $). L'emprunt, divisé en deux tranches, porte intérêt au taux de base applicable, majoré d'une marge moyenne de 1,09 %, et vient à échéance en mars 2023.

Au premier trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement totalisant 40 millions £ (55 millions $) visant un projet de développement éolien en Europe qui est à l'heure actuelle classé comme détenu en vue de la vente. L'emprunt porte intérêt à un taux fixe de 2,87 % et vient à échéance en 2037.

Au premier trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement totalisant 400 millions $ relatif à l'acquisition d'un portefeuille de production décentralisée aux États-Unis. L'emprunt porte intérêt au taux applicable, majoré de 1 %, et vient à échéance en 2023.

Au premier trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement s'élevant à 100 millions $ dans le cadre de l'acquisition d'un portefeuille de production décentralisée aux États-Unis. L'emprunt porte intérêt au taux applicable, majoré de 2 %, et vient à échéance en 2024.

9. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle d'Énergie Brookfield se répartissaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	**31 mars 2021**	31 décembre 2020
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	**11 604 $**	11 100 $
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	**50**	56
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	**2 466**	2 721
Actions échangeables de catégorie A de Brookfield Renewable Corporation	**2 184**	2 408
Actions privilégiées	**617**	609
	16 921 $	16 894 $

Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation

La variation nette des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se présente comme suit :

(EN MILLIONS)	Brookfield Americas Infra-structure Fund	Brookfield Infra-structure Fund II	Brookfield Infra-structure Fund III	Brookfield Infra-structure Fund IV	Portefeuille hydroélectrique au Canada	The Catalyst Group	Investisseurs institutionnels d'Isagen	Participations ne donnant pas le contrôle dans Isagen – actionnaires publics	Divers	Total
Au 31 décembre 2020	1 002 $	1 994 $	3 623 $	410 $	627 $	97 $	2 651 $	14 $	682 $	11 100 $
Résultat net	(1)	4	(24)	6	8	6	47	—	11	57
Autres éléments du résultat global	(91)	(35)	(128)	(8)	5	—	(219)	(1)	5	(472)
Apports en capital	—	—	—	814	—	—	—	—	—	814
Distributions	(3)	(5)	(66)	(3)	(9)	—	(28)	—	(4)	(118)
Divers	—	1	(7)	1	209	—	—	—	19	223
Au 31 mars 2021	907 $	1 959 $	3 398 $	1 220 $	840 $	103 $	2 451 $	13 $	713 $	11 604 $
Participations détenues par des tiers	75 %-80 %	43 %-60 %	23 %-71 %	75 %	50 %	25 %	53 %	0,3 %	20 %-50 %	

Participations de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield, participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield et actions échangeables de catégorie A de Brookfield Renewable Corporation détenues par des actionnaires publics et Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP détenue par Brookfield (la « participation de commandité »), a le droit de recevoir les distributions régulières, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles dépassent les niveaux cibles. Si les distributions des parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles trimestriels de 0,2000 $ par part de société en commandite, la distribution incitative correspond alors à 15 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Si les distributions trimestrielles des parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles de 0,2253 $ par part de société en commandite, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil.

Les capitaux propres consolidés comprennent les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité sont détenues entièrement par Brookfield, tandis que les actions échangeables de BEPC sont détenues à 26,0 % par Brookfield et le reste par les actionnaires publics. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables de BEPC donnent au porteur le droit, à son gré, de racheter respectivement ces parts ou actions pour une contrepartie en trésorerie. Puisque ce droit de rachat est assujetti au droit de premier refus d'Énergie Brookfield et qu'Énergie Brookfield peut, à son gré, régler la demande de rachat en contrepartie de parts de société en commandite qu'elle détient, à raison de une pour une, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables de BEPC sont classées à titre de capitaux propres selon IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité sont présentées à titre de participations ne donnant pas le contrôle puisqu'elles sont liées à une participation dans une filiale qui n'est pas attribuable, directement ou indirectement, à Énergie Brookfield. Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé 3 609 actions échangeables de BEPC contre des parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million $. Aucune part de société en commandite rachetable/échangeable n'a été rachetée.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables émises par BRELP et les actions échangeables de BEPC émises par BEPC comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards des parts de société en commandite émises par Énergie Brookfield, sauf en ce qui concerne le droit de rachat décrit précédemment. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité, compte non tenu des distributions incitatives, donnent droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de société en commandite d'Énergie Brookfield.

Au 31 mars 2021, 194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables (194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables au 31 décembre 2020), 172 202 198 actions échangeables de BEPC (172 180 417 actions échangeables de BEPC au 31 décembre 2020) et 3 977 260 parts de commandité (3 977 260 parts de commandité au 31 décembre 2020) étaient en circulation.

En décembre 2020, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 13 740 072 parts de société en commandite, soit 5 % de ses parts de société en commandite émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 15 décembre 2021, ou plus tôt si Énergie Brookfield devait terminer ses rachats avant cette date. Aucune part de société en commandite n'a été rachetée au cours du trimestre clos le 31 mars 2021. Aucune part de société en commandite n'a été rachetée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres clos les 31 mars :

	Trimestres clos les 31 mars	
(EN MILLIONS)	**2021**	2020
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	**1 $**	1 $
Distribution incitative	**20**	16
	21	17
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	**59**	72
Actions échangeables de BEPC détenues par		
Brookfield	**12**	—
Porteurs d'actions externes	**40**	—
Total des actions échangeables de BEPC	**52**	—
	132 $	89 $

Actions privilégiées

Les actions privilégiées d'Énergie Brookfield comprennent les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») suivantes :

		Taux de rendement des dividendes cumulatifs	Date de rachat la plus	Distributions déclarées pour les trimestres clos les 31 mars		Valeur comptable aux	
(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	(%)	rapprochée	**2021**	2020	**31 mars 2021**	31 décembre 2020
Série 1 (136 $ CA)	6,85	3,36	avril 2025	**1 $**	1 $	**136 $**	134 $
Série 2 (113 $ CA)[1]	3,11	2,74	avril 2025	**1**	1	**62**	62
Série 3 (249 $ CA)	9,96	4,40	juillet 2024	**2**	2	**198**	195
Série 5 (103 $ CA)	4,11	5,00	avril 2018	**1**	1	**82**	81
Série 6 (175 $ CA)	7,00	5,00	juillet 2018	**2**	2	**139**	137
	31,03			**7 $**	7 $	**617 $**	609 $

1) Le taux de dividende correspond à la distribution annualisée fondée sur le taux variable trimestriel le plus récent.

Les actions privilégiées de catégorie A n'ont pas de date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 31 mars 2021, aucune des actions privilégiées de catégorie A n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

Actions privilégiées de catégorie A – offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En juillet 2020, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 8 juillet 2021 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, le rachat est permis jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A. Les porteurs de parts peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune action n'a été rachetée au cours du trimestre clos le 31 mars 2021.

10. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES DÉTENANT DES PARTS PRIVILÉGIÉES

Les capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées d'Énergie Brookfield sont composés des parts de société en commandite privilégiées de catégorie A présentées comme suit :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement des dividendes cumulatifs (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Distributions déclarées pour les trimestres clos les 31 mars		Valeur comptable aux	
				2021	2020	**31 mars 2021**	31 décembre 2020
Série 5 (72 $ CA)	2,89	5,59	avril 2018	**1 $**	1 $	**49 $**	49 $
Série 7 (175 $ CA).....	7,00	5,50	janvier 2026	**2**	2	**128**	128
Série 9 (200 $ CA).....	8,00	5,75	juillet 2021	**2**	2	**147**	147
Série 11 (250 $ CA) ..	10,00	5,00	avril 2022	**2**	2	**187**	187
Série 13 (250 $ CA) ..	10,00	5,00	avril 2023	**2**	2	**196**	196
Série 15 (175 $ CA) ..	7,00	5,75	avril 2024	**2**	2	**126**	126
Série 17 (200 $)	8,00	5,25	mars 2025	**3**	1	**195**	195
	52,89			**14 $**	12 $	**1 028 $**	1 028 $

Au 31 mars 2021, aucune part de société en commandite privilégiée de catégorie A, série 5 n'avait été rachetée.

En juillet 2020, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 8 juillet 2021, ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de parts privilégiées de catégorie A. Les porteurs de parts peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune action n'a été rachetée au cours du trimestre clos le 31 mars 2021.

11. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES

Capitaux propres des commanditaires

Au 31 mars 2021, un total de 274 883 309 parts de société en commandite étaient en circulation (274 837 890 parts de société en commandite au 31 décembre 2020), dont 68 749 416 étaient détenues par Brookfield (68 749 416 parts de société en commandite au 31 décembre 2020). Brookfield détient toutes les participations de commandité dans Énergie Brookfield, ce qui représente une participation de 0,01 %.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2021, 41 810 parts de société en commandite (58 767 parts de société en commandite en 2020) ont été émises dans le cadre du régime de réinvestissement des distributions, pour un coût total de 2 millions $ (1 million $ en 2020).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2021, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé 3 609 actions échangeables (aucune en 2020) contre des parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million $ (néant en 2020).

Au 31 mars 2021, la participation directe et indirecte de Brookfield Asset Management, soit 308 051 190 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables, représentait environ 48 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral (en supposant que toutes les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables en circulation ont été échangées). La participation restante, soit environ 52 %, est détenue par des investisseurs publics.

Compte non tenu d'un échange intégral, Brookfield détenait au 31 mars 2021 une participation directe de société en commandite de 25 % dans Énergie Brookfield, une participation directe de 41 % dans BRELP découlant de la détention de parts de société en commandite rachetables/échangeables, une participation directe de commandité de 1 % dans BRELP et une participation directe de 26 % dans les actions échangeables de BEPC.

En décembre 2020, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 13 740 072 parts de société en commandite, soit 5 % de ses parts de société en commandite émises et en circulation. L'offre viendra à échéance le 15 décembre 2021, ou plus tôt si Énergie Brookfield devait terminer ses rachats avant cette date. Aucune part de société en commandite n'a été rachetée au cours du trimestre clos le 31 mars 2021.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions des capitaux propres des commanditaires pour les trimestres clos les 31 mars :

	Trimestres clos les 31 mars	
(EN MILLIONS)	**2021**	2020
Brookfield	**21 $**	31 $
Porteurs de parts de société en commandite externes	**63**	68
	84 $	99 $

En février 2021, les distributions aux porteurs de parts sont passées à 1,215 $ par part de société en commandite sur une base annualisée, soit une hausse de 0,06 $ par part de société en commandite, qui prend effet pour la distribution versée en mars 2021.

12. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Le tableau suivant présente les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence d'Énergie Brookfield pour le trimestre clos le 31 mars 2021 :

(EN MILLIONS)	**31 mars 2021**
Solde au début de l'exercice	971 $
Participation	44
Quote-part du résultat net	5
Quote-part des autres éléments du résultat global	(5)
Dividendes reçus	(27)
Écart de conversion et autres	(7)
Solde à la fin de l'exercice	981 $

Au cours du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'achat d'une participation de 23 % dans Polenergia, entreprise de production d'énergie renouvelable d'envergure en Pologne, relativement à son offre publique d'achat annoncée précédemment avec l'actionnaire majoritaire actuel de Polenergia, à un coût approximatif de 175 millions $ (coût net de 44 millions $ pour Énergie Brookfield, pour une participation de 6 %). La participation d'Énergie Brookfield dans la société, de concert avec ses partenaires institutionnels et l'actionnaire majoritaire actuel de Polenergia, s'élève à 75 %.

13. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie d'Énergie Brookfield se présentaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	**31 mars 2021**	31 décembre 2020
Trésorerie	**346 $**	422 $
Dépôts à court terme	**12**	9
	358 $	431 $

14. LIQUIDITÉS SOUMISES À RESTRICTIONS

Les liquidités soumises à restrictions d'Énergie Brookfield se présentent comme suit aux :

(EN MILLIONS)	**31 mars 2021**	31 décembre 2020
Activités	**188 $**	129 $
Obligations liées au crédit	**151**	119
Dépenses d'investissement et projets de développement	**26**	35
Total	**365**	283
Moins : non courante	**(86)**	(75)
Courante	**279 $**	208 $

15. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et autres actifs courants d'Énergie Brookfield se composaient des éléments suivants aux :

(EN MILLIONS)	**31 mars 2021**	31 décembre 2020
Créances clients	**564 $**	614 $
Charges payées d'avance et créances diverses	**126**	64
Stocks	**32**	26
Impôts à recevoir	**15**	15
Autres créances à court terme	**158**	163
Tranche courante de l'actif sur contrat	**51**	46
	946 $	928 $

Énergie Brookfield reçoit essentiellement des paiements mensuels provenant des produits tirés des conventions d'achat d'électricité facturés et n'avait pas de créances clients en souffrance à la date de clôture. Les créances aux termes des contrats conclus avec les clients sont comprises dans les créances clients.

16. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs d'Énergie Brookfield étaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	**31 mars 2021**	31 décembre 2020
Créditeurs liés aux activités d'exploitation	**215 $**	270 $
Dettes fournisseurs	**135**	127
Intérêts à payer sur des emprunts	**110**	106
Distributions à payer aux porteurs de parts de société en commandite, distributions à payer sur les parts de société en commandite privilégiées, dividendes à payer sur actions privilégiées et dividendes à payer sur actions échangeables[1]	**53**	46
Tranche à court terme des obligations locatives	**33**	33
Divers	**39**	43
	585 $	625 $

1) Ne comprennent que les montants à payer aux porteurs de parts de société en commandite externes et aux porteurs d'actions échangeables de BEPC. Les montants à payer à Brookfield sont compris dans les montants à payer à des parties liées.

17. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Engagements

Dans le cours de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales sont parties à des ententes relatives à l'utilisation d'eau, de terrains et de barrages. Les paiements prévus en vertu de ces ententes varient selon le volume d'électricité produite. Les diverses ententes peuvent être renouvelées et se prolonger jusqu'en 2089.

Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, s'est engagée à investir environ 54 millions R$ (10 millions $) en vue d'acquérir un portefeuille de projets de développement d'énergie solaire au Brésil d'une puissance de 270 MW. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au quatrième trimestre de 2021, sous réserve des conditions de clôture habituelles, et la participation d'Énergie Brookfield devrait s'élever à 25 %.

Après la clôture de l'exercice, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, s'est engagée à investir 153 milliards COP (41 millions $) en vue d'acquérir un portefeuille de projets de développement d'énergie solaire en Colombie d'une puissance de 38 MW. La clôture de la transaction devrait se faire au premier trimestre de 2022, sous réserve des conditions de clôture habituelles, et la participation d'Énergie Brookfield devrait s'élever à 24 %.

Une partie intégrante de la stratégie d'Énergie Brookfield consiste à participer avec des investisseurs institutionnels à des fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield qui visent des acquisitions correspondant au profil d'Énergie Brookfield. Dans le cours normal de ses activités, Énergie Brookfield s'est engagée auprès de fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield à participer à ces acquisitions cibles dans l'avenir, lorsque celles-ci auront été identifiées, le cas échéant. De temps à autre, afin de permettre à ce que les activités d'investissement soient réalisées en temps opportun et de façon efficace, Énergie Brookfield financera des dépôts ou engagera d'autres coûts et charges (y compris en recourant à des facilités de crédit afin d'utiliser, de soutenir, de garantir ou d'émettre des lettres de crédit) à l'égard d'un investissement qui sera par la suite partagé entre des véhicules, des consortiums ou des sociétés de personnes parrainés par Brookfield (y compris des fonds privés, des coentreprises et des arrangements semblables), Énergie Brookfield et des co-investisseurs ou effectué en totalité par l'un de ceux-ci.

Éventualités

Énergie Brookfield et ses filiales font l'objet d'actions en justice, d'arbitrages et de poursuites dans le cours normal de leurs activités. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue de ces actions en justice et poursuites, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière consolidée d'Énergie Brookfield ou sur ses résultats d'exploitation consolidés.

Le 22 décembre 2020, notre filiale, TerraForm Power, a reçu une décision défavorable à l'égard de la requête de jugement sommaire dans le cadre d'un litige portant sur un différend contractuel historique. Ce litige est antérieur à l'acquisition en 2017, par Énergie Brookfield et ses partenaires institutionnels, d'une participation initiale de 51 % dans TerraForm Power. Le différend porte sur une allégation selon laquelle TerraForm Power avait l'obligation de verser des paiements indexés sur les bénéfices futurs en lien avec l'acquisition à un tiers de certains actifs en développement par l'ancienne société mère de TerraForm Power. La décision du tribunal prononcée en faveur du demandeur lui accorde environ 231 millions $, plus les intérêts courus depuis mai 2016 à un taux annuel non composé de 9 % prévu par la loi applicable dans l'État de New York. Après la clôture du trimestre, TerraForm Power a conclu une entente de règlement définitive avec les demandeurs. Le montant du règlement est de près de 50 millions $, soit en deçà du montant prévu dans la décision du tribunal, incluant les intérêts courus, et a été versé par TerraForm Power. Énergie Brookfield a comptabilisé une provision correspondante à ce règlement à l'état consolidé de la situation financière. À la suite du règlement, TerraForm Power a entamé des procédures en vue de récupérer en totalité ou en partie le montant du règlement. Une filiale détenue en partie par Énergie Brookfield et l'actionnaire de TerraForm Power contractuellement en droit de recevoir des actions supplémentaires de TerraForm Power en contrepartie des frais liés au litige, ce qui entraînera une dilution négligeable de la participation d'Énergie Brookfield dans TerraForm Power.

Énergie Brookfield, au nom des filiales d'Énergie Brookfield, et les filiales elles-mêmes ont fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement. L'activité relative aux lettres de crédit émises par Énergie Brookfield est décrite à la note 8, « Emprunts ».

Énergie Brookfield, de concert avec des investisseurs institutionnels, a fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement puisqu'elles se rapportent à ses participations dans Brookfield Americas Infrastructure Fund, Brookfield Infrastructure Fund II, Brookfield Infrastructure Fund III et Brookfield Infrastructure Fund IV. Les filiales d'Énergie Brookfield ont également fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement.

Les lettres de crédit émises par Énergie Brookfield, de concert avec des investisseurs institutionnels, et ses filiales se présentaient comme suit :

(EN MILLIONS)	**31 mars 2021**	31 décembre 2020
Énergie Brookfield, de concert avec des investisseurs institutionnels	**47 $**	46 $
Filiales d'Énergie Brookfield	**770**	670
	817 $	716 $

Garanties

Dans le cours normal de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales interviennent dans des conventions qui prévoient l'indemnisation et des garanties à l'égard de tiers dans le cadre de transactions, notamment de cessions d'entreprises, de projets d'investissement, d'acquisitions d'entreprises, et de vente et d'achat d'actifs et de service. Énergie Brookfield a également convenu d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants et employés. La nature de la quasi-totalité des promesses d'indemnisation empêche Énergie Brookfield de faire une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser à des tiers, car les conventions ne précisent pas toujours de montant maximal, et les montants dépendent de l'issue d'éventualités futures, dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Énergie Brookfield et ses filiales n'ont jamais versé de montant important aux termes de telles conventions d'indemnisation.

18. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font principalement avec Brookfield Asset Management.

Brookfield Asset Management a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions $, qui vient à échéance en décembre 2021, et le taux d'intérêt applicable aux montants empruntés correspond au TIOL, majoré jusqu'à concurrence de 1,8 %. Au cours de la période considérée, aucun montant n'avait été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée consentie par Brookfield Asset Management. Brookfield Asset Management peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Au 31 mars 2021, des fonds de 570 millions $ avaient été placés en dépôt auprès d'Énergie Brookfield (325 millions $ en 2020). Une charge d'intérêts de 1 million $ a été engagée sur la facilité de crédit renouvelable ou sur le dépôt de Brookfield Asset Management pour le trimestre clos le 31 mars 2021 (moins de 1 million $ en 2020).

Modifications apportées aux contrats

Au cours du trimestre, des modifications ont été apportées à deux conventions d'achat d'électricité à long terme visant la vente de l'énergie produite par des centrales hydroélectriques détenues par Great Lakes Power Limited (« GLPL ») et Fiducie Mississagi Power (« FMP ») et les conventions d'achat d'électricité conclues avec des tierces parties de Brookfield portant sur la vente de l'énergie produite par GLPL et FMP ont été réaffectées.

Par le passé, selon les conventions d'achat d'électricité, Brookfield devait acheter l'énergie produite par GLPL et FMP à un prix moyen de respectivement 100 $ CA le MWh et 127 $ CA le MWh, sous réserve d'un ajustement annuel correspondant à un taux fixe de 3 %. La date d'échéance initiale des conventions de GLPL et FMP conclues avec Brookfield était fixée au 1er décembre 2029, mais Énergie Brookfield aura l'option de prolonger l'engagement de Brookfield à offrir un prix fixe de 60 $ CA le MWh à GLPL jusqu'en 2044. Aucune modification n'a été apportée aux modalités des conventions d'achat d'électricité conclues avec des tierces parties de Brookfield par suite de la réaffectation à GLPL et FMP.

La convention, qui accorde à Énergie Brookfield l'option de prolonger l'engagement de Brookfield à offrir un prix fixe de 60 $ CA le MWh à GLPL du 1er décembre 2029 jusqu'en 2044, n'a pas été modifiée ni résiliée.

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat pour les trimestres clos les 31 mars :

	Trimestres clos les 31 mars	
(EN MILLIONS)	**2021**	2020
Produits		
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits	**61 $**	96 $
Coûts d'exploitation directs		
Achats d'énergie	**(2) $**	— $
Services d'assurance[1]	**—**	(6)
	(2) $	(6) $
Charge d'intérêts		
Emprunts	**(1) $**	(1) $
Désactualisation des soldes des contrats	**(5) $**	(4) $
	(6) $	(5) $
Coûts de service de gestion	**(81) $**	(40) $

1) Des honoraires liés aux services d'assurance ont été versés à une filiale de Brookfield Asset Management, laquelle agissait comme courtier entre des assureurs externes et Énergie Brookfield. À compter de 2020, les honoraires liés aux services d'assurance sont versés directement aux assureurs externes. Les honoraires versés à la filiale de Brookfield Asset Management pour le trimestre clos le 31 mars 2020 se sont établis à néant.

19. FILIALES FAISANT APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

Les tableaux suivants présentent les informations financières résumées consolidées relatives à Énergie Brookfield, Actions privilégiées ERB et Finco :

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield[1]	Actions privilégiées ERB	Finco	Entités de soutien au crédit des filiales[2]	Autres filiales[1, 3]	Ajustements de consolidation[4]	Énergie Brookfield (consolidé)
Au 31 mars 2021 :							
Actifs courants	**45 $**	**422 $**	**2 196 $**	**514 $**	**3 274 $**	**(3 279) $**	**3 172 $**
Actifs non courants	**4 520**	**260**	**5**	**30 056**	**47 648**	**(34 760)**	**47 729**
Passifs courants	**41**	**7**	**33**	**6 968**	**3 279**	**(6 389)**	**3 939**
Passifs non courants	**—**	**—**	**2 162**	**104**	**23 262**	**—**	**25 528**
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	**—**	**—**	**—**	**—**	**11 604**	**—**	**11 604**
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	**—**	**—**	**—**	**2 466**	**—**	**—**	**2 466**
Actions échangeables de BEPC	**—**	**—**	**—**	**—**	**2 184**	**—**	**2 184**
Actions privilégiées	**—**	**617**	**—**	**—**	**—**	**—**	**617**
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	**1 028**	**—**	**—**	**1 039**	**—**	**(1 039)**	**1 028**
Au 31 décembre 2020 :							
Actifs courants	44 $	416 $	2 173 $	568 $	1 770 $	(3 229) $	1 742 $
Actifs non courants	4 879	256	6	31 329	47 886	(36 376)	47 980
Passifs courants	39	7	39	6 535	2 276	(6 135)	2 761
Passifs non courants	—	—	2 132	214	22 851	(3)	25 194
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	—	—	—	—	11 100	—	11 100
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	—	—	—	2 721	—	—	2 721
Actions échangeables de BEPC	—	—	—	—	2 408	—	2 408
Actions privilégiées	—	609	—	—	—	—	609
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	1 028	—	—	1 039	—	(1 039)	1 028

1) Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.
2) Comprennent BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».
3) Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.
4) Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield[1]	Actions privilégiées ERB	Finco	Entités de soutien au crédit des filiales	Autres filiales[1, 2]	Ajustements de consoli-dation[3]	Énergie Brookfield (consolidé)
Pour le trimestre clos le 31 mars 2021							
Produits	**— $**	**— $**	**— $**	**— $**	**1 020 $**	**— $**	**1 020 $**
Résultat net	**(52)**	**—**	**(1)**	**(312)**	**136**	**174**	**(55)**
Pour le trimestre clos le 31 mars 2020							
Produits	— $	— $	— $	— $	1 049 $	— $	1 049 $
Résultat net	14	—	—	(63)	309	(171)	89

1) Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.
2) Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.
3) Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

Se reporter à la note 8, « Emprunts », pour plus de détails concernant les émissions de billets à moyen terme par Finco. Se reporter à la note 9, « Participations ne donnant pas le contrôle », pour plus de détails concernant les actions privilégiées de catégorie A émises par Actions privilégiées ERB.

20. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a émis des billets subordonnés perpétuels verts d'une valeur de 350 millions $ assortis d'un taux fixe de 4,625 %.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a conclu une entente qui lui confère le droit de faire l'acquisition d'un projet d'énergie solaire en Inde prêt pour la construction d'une puissance de 450 MW, en contrepartie de 70 millions $ (montant net de 20 millions $ pour Énergie Brookfield). La transaction devrait être clôturée en 2021 et reste assujettie aux conditions de clôture habituelles.

INFORMATION GÉNÉRALE

Bureau principal
73 Front Street
Fifth Floor
Hamilton, HM12
Bermudes
Téléphone : 441 294-3304
Télécopieur : 441 516-1988
https://bep.brookfield.com

Dirigeants de BRP Energy Group L.P., fournisseur de services de Brookfield Renewable Partners L.P.

Connor Teskey
Chef de la direction

Wyatt Hartley
Chef de la direction des finances

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres
Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Avenue
9th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Téléphone (sans frais) : 1 800 564-6253
Télécopieur (sans frais) : 1 888 453-0330
www.computershare.com

Administrateurs du commandité de Brookfield Renewable Partners L.P.
Jeffrey Blidner
Scott Cutler
Nancy Dorn
David Mann
Lou Maroun
Patricia Zuccotti
Stephen Westwell

Symboles boursiers
NYSE : BEP (parts de société en commandite)
TSX : BEP.UN (parts de société en commandite)
NYSE : BEPC (actions échangeables)
TSX : BEPC (actions échangeables)
TSX : BEP.PR.E (parts de société en commandite privilégiées, série 5)
TSX : BEP.PR.G (parts de société en commandite privilégiées, série 7)
TSX : BEP.PR.I (parts de société en commandite privilégiées, série 9)
TSX : BEP.PR.K (parts de société en commandite privilégiées, série 11)
TSX : BEP.PR.M (parts de société en commandite privilégiées, série 13)
TSX : BEP.PR.O (parts de société en commandite privilégiées, série 15)
NYSE : BEP.PR.A (parts de société en commandite privilégiées, série 17)
TSX : BRF.PR.A (actions privilégiées, série 1)
TSX : BRF.PR.B (actions privilégiées, série 2)
TSX : BRF.PR.C (actions privilégiées, série 3)
TSX : BRF.PR.E (actions privilégiées, série 5)
TSX : BRF.PR.F (actions privilégiées, série 6)

Information pour les investisseurs
Pour en savoir plus sur Énergie Brookfield, visitez l'adresse https://bep.brookfield.com. Vous pouvez également consulter en ligne le rapport annuel et le formulaire 20-F de 2019. Pour obtenir des informations à jour et détaillées, visitez notre section « Nouvelles ».

Des renseignements financiers additionnels ont été transmis électroniquement à divers organismes de réglementation en valeurs mobilières par l'intermédiaire d'EDGAR aux États-Unis, à l'adresse www.sec.gov, et par l'intermédiaire de SEDAR au Canada, à l'adresse www.sedar.com.

Les actionnaires peuvent acheminer leurs demandes de renseignements au service des Relations avec les investisseurs, en composant le 416 649-8172 ou en écrivant à l'adresse enquiries@brookfieldrenewable.com.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

bep.brookfield.com

NYSE: BEP
TSX: BEP.UN